

PER
B-226

BULLETIN DE LA FERME



CO OPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS LES JEUDIS

APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXII, No 46

QUÉBEC

15 NOVEMBRE 1934

Les Dangers

qui menacent

le voyage de la vie

peuvent être grandement réduits
par l'usage opportun du

NOVORO DU DR. PIERRE



C'est un utile remède de famille d'usage multiple

Quand les fonctions de l'estomac sont relâchées

Quand la digestion est appauvrie

Quand l'appétit vient à manquer

Quand les intestins sont paresseux

Quand le flux urinaire est insuffisant

C'est le premier secours à bien des maux et, s'il est employé promptement, il évite
souvent des suites plus graves.

A cause des ingrédients purs et sains qui le composent il est approprié
pour tout âge et condition.

Il a conduit des milliers sur la voie de la santé. Un simple essai vous prouvera sa valeur.

Offre Spéciale.

Le Novoro du Dr. Pierre n'est pas un article ordinaire
de commerce; seuls des agents locaux peuvent le four-
nir. Une bouteille spéciale d'essai, contenant 14 onces
de médecine vous sera envoyée en port payé, contre remise de \$1.00 et du
coupon ci-contre.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co.

2501 Washington Blvd CHICAGO, ILL.

Livré exempt de douane au Canada

Dr. Peter Fahrney & Sons, Co., Coupon No. C2469
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Pour le montant ci-joint de un dollar veuillez m'envoyer une bou-
teille d'essai de Novoro du Dr. Pierre, en port payé.

Nom.....

Adresse.....

Bureau de Poste.....

DA
POY

690F

Un cheval qui tousse beaucoup
est lorsque je le pars vite. Il
depuis un an. Je l'ai fait sou-
ffler. Il n'a pas l'air dérangé.
cheval qui travaille avec lui
souffler. Voulez-vous m'indi-
quer le remède approprié et me dire si cette
usage?

guérir votre cheval de sa toux;
qui suit: gingembre, une once,
essence de térébenthine, une
once, mélassé, une
cuillère à soupe matin et

ESSE-T-IL? Évitez le SOUF-
FLE-T-TOSSA. Le meilleur re-
mède \$5c. Pour toute autre mala-
die. Écrivez-nous. Thé
Drug, Ltd., Hull, Qué. Établie

PASTEUR

Montréal

\$0.60
0.75
1.00
1.25
1.50

plus.
Bon-Pasteur,



d'abonne-

gliez votre année
ce. Profitez-en.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRI-
CULTURE—DIVISION DES SEMENCES

FOIN ET PAILLE

Les prix du foin et de la paille, la tonne,
sur les marchés domestiques,
le 8 novembre, 1934.

CHARLOTTETOWN, P.E.I.	
Foin de mil, Nos 1 et 2	\$17 00 à 20 00
HALIFAX, N.S.	
Foin de mil, Nos 1 et 2	20 00 à 21 00
Paille d'avoine	12 00
QUÉBEC, P.Q.	
Foin de mil, No 2	16 00
Foin de mil, No 3	15 00
Paille d'avoine	10 00
MONTREAL, P.Q.	
Foin de mil, No 2	12 50 à 13 00
Foin de mil, No 3	11 00
Foin de blé	10 50 à 11 00
Foin de blé, No 2	11 00
Paille	7 00 à 7 50
OTTAWA, ONT.	
Foin de mil mélangé, No 2	14 00
KINGSTON & BROCKVILLE, ONT.	
Foin de mil et de trèfle mélangé	15 00 à 18 00
TORONTO, ONT.	
Foin de mil, No 1	18 50 à 19 00
Foin de mil, No 2	17 50 à 18 50
Foin de mil, No 3	16 00 à 17 00
Paille de blé	9 00 à 10 00
Paille d'avoine	7 50 à 8 50

LE MARCHÉ DU FOIN ET DE LA PAILLE SUR LES MARCHÉS DE BOSTON, NEW YORK ET CHICAGO.

BOSTON, le 7 novembre 1934.	
Foin de mil, No 1	Pas d'offre
Foin de mil, No 2	25 50 à 26 50
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, No 1	25 50 à 26 50
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, No 2	24 00 à 25 00
Foin mélangé, No 1	24 50 à 25 50
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle No 1	25 50 à 26 50
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle No 2	24 50 à 25 00
Foin de mil fortement mélangé de trèfle No 1	25 00 à 26 50
Foin de trèfle	25 50 à 26 00
Foin de trèfle No 2	25 00 à 25 50
Foin de luzerne, première coupe	20 50
Foin de luzerne, deuxième coupe	Pas d'offre

NEW YORK, le 7 novembre 1934.	
Foin de mil, No 1	26 00
Foin de mil, No 2	23 50
Foin de mil et de trèfle mélangé, No 1	26 00
Foin de mil et de trèfle mélangé, No 2	23 50

CHICAGO, le 5 novembre 1934.	
Foin de mil, No 1	26 00 à 27 00
Foin de mil, No 2	23 00 à 25 00
Foin de mil, No 3	19 00 à 22 00
Mil fortement mélangé de trèfle	21 00 à 23 00
Foin de trèfle	18 00 à 21 00
Paille	9 00 à 11 00
Graine de mil, le 100 livres	16 50 à 17 00
Graine de trèfle, le 100 livres	15 00 à 18 75

L.-P. CLICHE—Service des Marchés.



LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉgal DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'àux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

PROCES-VERBAL. CHEMIN DE FRONT. CHEMIN DE COMTE. AMENDEMENT A LA REQUETE. UNE SEULE MUNICIPALITE CHARGÉE DE L'ENTRETIEN.—Rép. à P. G.—L'amendement que le secrétaire-trésorier aurait fait subir à la requête me paraît sans importance. Les procédures, d'après ce que vous me dites, ont été régulièrement faites et suivies. Le conseil de comté avait le droit de charger une seule municipalité de l'entretien de ce chemin. A-t-il agi en toute justice, je l'ignore, mais il faudrait une injustice sérieuse équivalant à fraude, pour mettre de côté la décision du conseil de comté. Le chemin de front, pas plus que les autres chemins, n'est exempté du clôturage. Pour ce qui est de l'entretien d'un chemin dans une autre municipalité, il n'y a pas de doute que le conseil de comté avait le pouvoir de décréter comme il l'a fait.

CHEMIN D'HIVER. ENTRETIEN.—Q. Un inspecteur a fait ouvrir le chemin; plusieurs voitures conduites double y ont passé facilement. Une autre a été incapable de le faire et le voyage est resté en chemin. L'intéressé avait-il le droit d'envoyer chercher son voyage par l'inspecteur; y a-t-il un recours contre lui?

Rép. à J. D.—La confection et l'entretien de chemins d'hiver dépend du conseil municipal qui peut décider de différentes façons, décidant soit une voie double, soit une voie simple. Tout chemin d'hiver doit avoir au moins sept pieds de largeur entre les deux rangs de balises, sur le chemin simple; si le tracé est fait en double, chaque tracé doit avoir au moins cinq pieds de largeur. Le conseil peut aussi décider qu'il sera chargé des frais d'entretien du chemin d'hiver. En tout cas, le chemin doit être construit de façon à permettre aux voitures ordinaires ou doubles de circuler. Il va sans dire que l'inspecteur municipal n'était pas tenu personnellement de porter secours à l'intéressé dont l'attelage était bloqué dans le chemin. Si le chemin n'est pas entretenu tel que l'a requis le conseil municipal et que le veut la loi, il n'y a pas de doute que celui qui subit les dommages a un recours contre ceux-là tenus à l'entretien du dit chemin.

FOSSÉ DE LIGNE. AUCUNE ENTENTE ENTRE LES INTÉRESSÉS.—Q. J'ai fait un fossé de ligne sur mon terrain et n'ai pas avisé mon voisin d'avoir à faire sa part du fossé; je ne puis m'entendre avec lui.

Rép. à J. C. R.—Du moment qu'il n'y a pas d'entente possible entre vous et votre voisin, vous devez avoir recours aux services de l'inspecteur agraire nommé par le conseil municipal et qui est chargé de vous départager.

2. Tout propriétaire ou occupant d'un terrain en état de culture, adjacent à un qui n'est pas défriché, peut contraindre le propriétaire ou occupant de ce dernier, à faire abattre, le long de la ligne séparative, tous les arbres qui sont de nature à nuire à l'héritage cultivé, et ce sur toute la longueur, et sur la largeur, en la manière ou temps déterminés par la loi, par les règlements qui ont force, ou par les usages constants et reconnus. Certains arbres sont exceptés.

TERRAIN ABOUTANT A UN LAC.—Q. Qui est tenu de clore entre voisins pour empêcher le passage des animaux?

Rép. à P. L.—Il n'y a pas de distinction à faire: les obligations entre les deux voisins, quant à la clôture de ligne qui se poursuit jusqu'au lac, restent les mêmes. Le prétendu arrangement que vous auriez eu avec votre voisin ne me paraît pas vous aider. Lorsque l'eau d'une rivière qui sert de ligne de division entre deux ou plus de deux propriétés, devient assez basse pendant l'été pour permettre aux animaux de la traverser, la corporation de la municipalité peut, sur demande à cet effet, passer un règlement y ordonnant la construction de la clôture temporaire, comme ailleurs.

ARRONDISSEMENT SCOLAIRE.—Q. Comment mesure-t-on les limites d'un arrondissement?

Rép. à W. R.—Ce sont les commissaires et les

syndics d'école qui doivent partager leur municipalité respective en arrondissements d'école, qu'ils doivent désigner par des numéros. Ils peuvent changer les limites des arrondissements. La désignation des limites assignées à chaque arrondissement doit être assignée au registre des délibérations de la commission scolaire.

2. Si l'arrondissement excède cinq milles en longueur et en largeur, les commissaires ou syndics doivent pourvoir aux moyens de transport des enfants à l'école.

FABRIQUE. MARGUILLIERS DROIT D'AUDITION PAR AUDITEUR LICENCIÉ.—Q. Les marguilliers d'une fabrique ont-ils le droit de faire faire l'audition des livres par un auditeur licencié?

Rép. à C. P.—Il n'y a aucun doute que les marguilliers peuvent décider que l'audition des livres se fera par un auditeur licencié, mais les livres ne doivent pas être transportés en dehors de l'endroit où ils sont tenus.

INSTITUTRICE. RENVOI.—Q. Une institutrice engagée malgré le consentement des contribuables, peut-elle être renvoyée en juillet?

Rép. à A. R.—L'institutrice ayant été régulièrement engagée ne pourra être renvoyée ni en juillet ni à la fin de l'année, bien que le commissaire qui était autorisé à retenir ses services ait agi malgré le consentement de la majorité des contribuables. Si la commission prenait sur elle de renvoyer sans autre raison l'institutrice, elle serait passible en dommages.

CLOTURE DE LIGNE. FIL DE FER BARBÉ.—Q. Le voisin peut-il me faire défaire ma clôture en fil barbelé existant depuis dix ans?

Rép. à F. C.—Le conseil municipal peut passer tout règlement édictant que les clôtures seront faites en fil métallique, et aussi faire prohiber qu'elles soient faites en fil barbelé. S'il n'existe pas de règlement prohibant les clôtures en fil barbelé, votre voisin ne peut vous contraindre à défaire votre clôture. Reste à savoir cependant, si au cas où ses animaux se blesseraient, il n'aurait pas un recours en dommages contre vous, si ce n'est pas le mode de clôture généralement en usage chez-vous.

CLOTURE.—Q. Quel avis faut-il donner à un voisin pour obtenir de lui une clôture neuve?

Rép. à F. C.—L'inspecteur agraire ne peut ordonner de faire, dans une municipalité rurale, une clôture neuve ou d'en réparer une ancienne tellement détériorée qu'elle coûterait autant qu'une nouvelle, à moins que la partie qui y est obligée n'ait reçu un avis spécial par écrit à cet effet, avant le premier jour du mois de février précédent.

DÉCOUVERT DANS UNE SUCRERIE POUR CLOTURE DE LIGNE.—Rép. à F. C.—L'inspecteur agraire, à la requête écrite ou verbale de tout propriétaire ou occupant d'un terrain cultivé qui demande du découvert à son voisin, en vertu de l'article 331 du code civil, doit se rendre à l'endroit où tel découvert est requis, après en avoir donné un avis spécial de huit jours. Après examen des lieux et sur la preuve que tel découvert est nécessaire, etc., il enjoint, par une ordonnance écrite, de faire abattre dans les trente jours suivants, sur une étendue de quinze pieds de largeur sur toute la ligne de séparation, le long du terrain cultivé, tous les arbrisseaux qui sont de nature à nuire.

FOSSÉ DE LIGNE.—Rép. à F. C.—Re: Fossé de ligne. Vous devez vous adresser à l'inspecteur agraire qui donnera les avis nécessaires.

CLOTURE DE LIGNE DANS LE CHEMIN DE FRONT.—Q. Suis-je obligé de faire ma clôture dans un chemin de front?

Rép. à E. B.—Certainement.

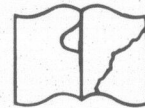
CLOTURE DE LIGNE.—Q. Je suis établi sur une terre en partie défrichée. Sur un côté de la ligne, la clôture est faite à environ pour les trois quarts, ce qui longe la terre en labour. De l'autre côté qui est tout en bois debout, il y a environ huit arpents en clôture de broche et mon voisin prétend qu'elle est à lui. Je voudrais faire ma clôture de ligne, mais la ligne n'est pas tirée ou, du moins n'est plus visible. Ai-je droit à la moitié des clôtures faites, puisque mon ancien propriétaire peut avoir fait sa part de clôture, ou suis-je tenu de clore aussi long qu'il y en a de fait actuellement? Quant à la ligne, je voudrais qu'elle soit tirée par l'arpenteur. Combien cela coûte-t-il et qui doit payer?

Rép. à A. B.—S'il n'y a pas de bornes entre vos propriétés, ou si la ligne est disparue, vous avez certainement le droit d'exiger un bornage qui sera à frais communs. Tout propriétaire peut obliger son voisin à faire pour moitié ou à frais communs, entre leurs héritages respectifs, une clôture ou autre espèce de séparation suffisante, etc. Il est bien difficile pour moi de vous dire qui est propriétaire de la clôture que votre voisin prétend avoir construite de ses deniers et pour son bénéfice.

FOSSÉ DE LIGNE.—Rép. à A. V.—Je regrette de ne pouvoir lire votre écriture. Malgré tous mes efforts, je n'ai pu comprendre ce que vous demandez. Voudriez-vous faire écrire par quelqu'un qui possède meilleure main d'écriture.

CULTIVATEUR FAISANT BRULER ÉRABLES SUR LA PROPRIÉTÉ DU VOISIN EN FAISANT DE L'ABATTI, SA RESPONSABILITÉ.—Rép. à C. L.—Il n'y a aucun doute que le cultivateur est responsable des dommages qu'il a causés chez-vous. Vous dites que le fils qui a mis le feu à l'abattis n'est pas le propriétaire de la terre. Il est possible qu'il ait ainsi fait cet abattis avec le consentement de son père, le propriétaire, et dans ce cas, il aurait engagé la responsabilité du père. Pour ce qui est de la valeur des dommages, ce sont les gens de l'endroit qui pourront établir cette valeur.

COURS D'EAU. CONDUITE DU COURS D'EAU A UNE RIVIERE.—Rép. à P. D.—Je ne crois pas que vous ayez le droit que vous réclamez, mais tout dépend encore de circonstances. Vous pourriez toujours vous adresser au conseil municipal, pour obtenir une décision.



Texte détérioré

POUR SUPPRIMER LA DOULEUR

frictionnez-vous avec le Minard. En traitement interne, il enlève les rhumes. Fait disparaître les taches de la peau. Chez les marchands, dans la boutique régulière et dans la grosse boutique économique.



HYPOTHEQUE.—Rép. à E. P.—Le certificat du registraire me paraît en règle. Il y a beaucoup à dire au sujet de savoir si vous étiez tenu de renoncer à votre hypothèque, en dépit des clauses du contrat entre le père et le fils. A tout événement, vous n'êtes pas obligé de donner une quittance, car, si l'hypothèque n'existait pas, il y avait encore la créance. Au décès du père, l'immeuble du fils devient absolument libre et peut être hypothéqué comme tous les terrains libres.

FEU D'UN ABATIS SE PROPAGEANT CHEZ LE VOISIN ET CAUSANT DOMMAGES.—Q. Mon voisin ayant fait un morceau de terre et ayant mis le feu à son abatis, le feu, après quinze jours, s'est propagé chez-moi et a incendié mon bois. Ai-je le droit de réclamer les dommages?

Rép. à L. L.—Sans aucun doute. Votre voisin est responsable de tous les dommages.

COURS D'EAU.—Rép. à A. M.—Le propriétaire ne peut exiger la coupe de la neige le printemps. Celui qui est chargé d'entretenir le cours d'eau est tenu d'enlever les branches et tout ce qui peut en empêcher le libre cours.

VENTE D'ETERRE, ANNULATION DU CONTRAT. AMÉLIORATIONS.—Q. J'ai vendu ma terre il y a quatorze ans; et l'an dernier, je l'ai reprise sans réserve. L'acheteur a-t-il le droit d'enlever les améliorations, tel que les fosses, portes, les chais, le fumer, le "broque" aux vaches?

Rép. à F. B.—Je ne le crois pas, car toutes ces choses me paraissent faire partie de l'immeuble. Vous pourriez prendre des procédures pour avoir la possession des choses enlevées ou pour vous en faire payer le prix.

BAIL.—Rép. à J. V.—Il me faudrait absolument voir votre contrat. D'après ce que vous me dites, il y aurait plus qu'un bail ordinaire, mais probablement un bail à rente, ou encore un autre contrat. S'il s'agissait d'un simple bail, il ne saurait être question pour lui de payer le capital. Si vous voulez me faire parvenir une copie du contrat, je me ferai grand plaisir de vous répondre.

CONTRIBUTION, DIME.—Q. Le curé de la paroisse a-t-il le droit de réclamer publiquement la contribution de la dime payable en argent?

Rép. à D. B.—Je ne vois pas vraiment pourquoi le curé de la paroisse serait empêché de réclamer sa créance.

VENTE DE BILLOTS.—Rép. à N. G.—Je ne comprends pas bien la position. Vous dites avoir vendu vos billets à \$4.00 le mille et avoir exigé \$5.00 le mille de la compagnie. Aussi longtemps que la compagnie n'était pas propriétaire, elle n'avait certes pas le droit de marquer les billets à son chiffre; mais il se peut que vous ayez un contrat entre elle et vous, que vous ayez reçu des acomptes et qu'elle se soit réservée ce droit. Vos questions ne sont pas complètes.

Q. Quelle est la valeur d'arbres fruitiers, tel que pommiers, et la valeur d'un jardin potager?

Rép. à XXX.—Le législateur ne fixe pas de prix pour ces choses, ce sont des cultivateurs d'une localité qui sont le plus en mesure de faire une véritable évaluation.

CHEMIN, ENTRETIEN.—Rép. à J. C.—Si je sais bien la situation, c'est la commission scolaire qui sera tenue à l'entretien l'hiver et fournir le terrain.

CHEMIN DE FRONT.—Rép. à J. M.—A votre suggestion, j'ometts la question, et à votre demande telle que posée, je réponds oui.



VOTRE ARGENT EST EN SÛRETÉ

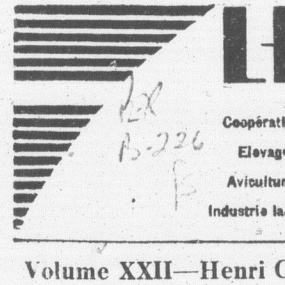
LES MANDATS D'ARGENT, LES LETTRES DE CHANGE, LES CHEQUES DE VOYAGEURS DES MESSAGERIES DU CANADIEN NATIONAL

offrent la manière sûre d'envoyer de l'argent. Ils sont payables au pair partout et peuvent être obtenus à toutes les gares et à tous les bureaux des messageries du Canadien National ou à

Messageries du Canadien National

Services des mandats

360 rue McGill Montréal



Volume XXII—Henri C

Une pensée par semaine

"L'agriculture est pour ce de Québec la fondation de la prospérité publique. Elle est la base de la prospérité publique, par des travaux artificiels pendant un certain temps, duire des résultats temporaires; mais ce serait maladroît que de vouloir espérer en l'avenir sur la base que celle que nous faisons l'agriculture.

(HONORE MERCIER)
Dimanche, 4 novembre 1934, se sont déroulées des fêtes religieuses et civiles, l'Eglise et l'Etat ont célébré l'anniversaire de la mort de cet illustre premier ministre de notre province.

Les journaux ont fait écho à cette cérémonie. Des hommes de bien, un prêtre éminent ont parlé de Jésus ont rappelé les qualités et particulièrement les œuvres de ce grand disparu. Les hommes ne sont grands que par leurs œuvres qui leur survivent.

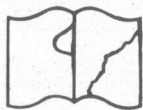
La classe agricole doit à feu l'hon. Honoré Mercier lui doit la fondation d'un lieu de premier rang; l'Ordre si hautement mérité Agricole, outre une tude bien marquée pour touchait à la profession de l'activité économique. que nous rappelons plus ve que Mercier avait une conception de l'importance culture dans notre Québec travaille à ruraliser dans ces années où nous sommes de retourner à la terre.

Nous ne voulons pas persécution amère contre les auteurs de cette belle œuvre du souvenir. Y a-t-il e part ou d'autre, mais tout que rien des échos qui parvenus de la démonstration des Neiges, ne nous tendre que la classe agricole officiellement représentée. Il y avait pour elle à rappeler, partant de peut-être d'exprimer les bons sentiments qui l'égard des hommes qui sent, et Mercier fut de c

NOTRE récolte de blé 1900 boisseaux dans la région de Québec, nous annonçons de la statistique agricole de l'Economie rurale. C'est une tution de 28% sur la récolte de de ce blé sera utilisé pour fition et il en restera 663,000 être utilisés comme provende. Le rendement moyen à l'hectare est de 19.7 boisseaux contre 16.8 l'année dernière.

TOUTES nos associations réclament qu'elles soient reconnues par le gouvernement et elles ont raison. L'autre de ces organisations d'hui, notre témoignage vaut mieux ainsi. Le cultivateur de s'associer à ses confrères pour triompher une cause qu'il a d'intérêt si non absolument du moins pour le groupement participe, a déjà brisé avec lisme qu'un disciple de S. confédération éminente ne nous autrement que "l'égoïsme" nées d'action sociale catobre dernier à Québec.

Mais quand pourrions-toute la classe agricole, que l'élite de la société? Cela ra quand elle aura compris le rôle véritable et bienfaisant ritable union professionnelle.



Texte détérioré

IMPRIMER LA
DOLÉUR

us- vous avec le
en traitement in-
nre les rhumes.
ltre les taches de
ne les marchands.
utelle régulière et
se bouteille éco-
907

NIMENT
MPHE DE LA DOULEUR
NARD

QUE.—Rég. à E. P.—Le certifi- du
me parait en règle. Il y a beaucoup à
de savoir si vous êtes tenu de renoncer
thèque, en dépit des clauses du contrat
et le fils. A tout événement, vous n'é-
gé de donner une quittance, car, si
n'existait pas, il y avait encore la
u décès du père, l'immeuble du fils
lument libre et peut être hypothéqué
les terrains libres.

N ABATIS SE PROPAGANT CHEZ
ET CAUSANT DOMMAGES.—Q.—
ayant fait un morceau de terre et
feu à son abais, le feu, après quinze
propagé chez moi et a incendié mon
droit de réclamer les dommages?

—Sans aucun doute. Votre voisin est
de tous les dommages.

EAU.—Rég. à A. M.—Le propriétaire
er la coupe de la neige le printemps.
t chargé d'entretenir le cours d'eau
lever les branches et tout ce qui peut
le libre cours.

ETERRE, ANNULATION DU CON-
LIORATIONS.—Q.—J'ai vendu ma
quatorze ans; et l'an dernier, je l'ai
réserve. L'acheteur a-t-il le droit
s améliorations, tel que les fentes
hâssis, le fumer, le "broque"?

B.—Je ne le crois pas, car toutes ces
araissent faire partie de l'immeuble.
es prendre des procédures pour avoir
des choses enlevées ou pour vous en
prix.

ép. à J. V.—Il me faudrait absolument
contrat. D'après ce que vous me dites,
us qu'un bail ordinaire, mais probable-
à rente, ou encore un autre contrat.
t d'un simple bail, il ne saurait être
lui de payer le capital. Si vous voulez
venir une copie du contrat, je me ferai
de vous répondre.

UTION, DIME.—Q.—Le curé de la
il le droit de réclamer publiquement la
de la dime payable en argent?

B.—Je ne vois pas vraiment pourquoi
paroisserait empêché de réclamer

DE BILLOTS.—Rég. à N. G.—Je ne
as bien la position. Vous dites avoir
billets à \$4.00 le mille et avoir exigé \$5.00
compagnie. Aussi longtemps que la
n'était pas propriétaire, elle n'avait
droit de marquer les billets à son chif-
peut que vous ayez un contrat entre
que vous ayez reçu des acomptes et
it réservé ce droit. Vos questions ne
apètes.

est la valeur d'arbres fruitiers, tel
rs, et la valeur d'un jardin potager?

X.—Le législateur ne fixe pas les prix
ces, ce sont des cultivateurs qui
sont le plus en mesure de faire une
luation.

ENTRETIEN.—Rég. à J. C.—Si je
situation, c'est la commission scolaire
ue à l'entretien l'hiver et fournir le

DE FRONT.—Rég. à J. M.—A votre
omets la question, et à votre demande
e, je réponds oui.

VOS
FONDS
sont en
SURETÉ

OTRE ARGENT EST EN
SÛRETÉ

ATS D'ARGENT, LES LETTRES DE
GE, LES CHEQUES DE VOYA-
EURS DES MESSAGÈRES
ANADIEN NATIONAL

anière sûre d'envoyer de l'argent. Ils
se au pair partout et peuvent être obte-
les gares et à tous les bureaux des mes-
Canadien National ou à

ries du Canadien National

Services des mandats

McGill

Montréal

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bœuf Holstein
Friesian / Section de la province de Québec
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 15 NOVEMBRE

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 46

Une pensée par semaine

*"L'agriculture est pour la pro-
ce de Québec la fondation pre-
re de la prospérité publique. On
peut chercher à détourner les cours
des fleuves et des rivières, on peut,
par des travaux artificiels, réussir
pendant un certain temps à pro-
duire des résultats temporaires sa-
tisfaisants; mais ce serait un acte
maladroit que de vouloir jeter nos
espérances en l'avenir sur une autre
base que celle que nous fournit l'a-
griculture."*

(HONORE MERCIER)

*Dimanche, 4 novembre, à Mont-
réal, se sont déroulées des cérémo-
nies religieuses et civiles très im-
portantes. L'Eglise et l'Etat ont com-
mémore l'anniversaire de la mort
de cet illustre premier ministre de
notre province.*

*Les journaux ont fait écho à cette
cérémonie. Des hommes publics,
un prédicateur éminent de la Société
de Jésus ont rappelé les hautes
qualités et particulièrement les
mœurs de ce grand disparu; car les
hommes ne sont grands que par les
œuvres qui leur survivent.*

*La classe agricole doit beaucoup
à feu l'hon. Honoré Mercier. Elle
lui doit la fondation d'un ordre qui
le place au premier rang de la société;
l'Ordre si hautement respecté du
Mérite Agricole, outre une sollici-
tude bien marquée pour tout ce qui
touchait à la profession maîtresse
de l'activité économique. La pensée
que nous rappelons plus haut prouve
que Mercier avait une juste con-
ception de l'importance de l'Agricul-
ture dans notre Québec que l'on
travaille à ruraliser davantage en
ces années où nous sommes forcés
de retourner à la terre.*

*Nous ne voulons pas porter d'ac-
cusation amère contre les organisa-
teurs de cette belle manifestation
du souvenir. Y a-t-il eu oubli, de
part ou d'autre, mais toujours est-il
que rien des échos qui nous sont
parvenus de la démonstration de la
Côte des Neiges, ne nous laisse en-
tendre que la classe agricole y était
officiellement représentée. Pour-
tant il y avait pour elle occasion de
rappeler, partant de figurer et
peut-être d'exprimer elle aussi les
bons sentiments qui l'animent à
l'égard des hommes qui s'y intéres-
sent, et Mercier fut de ceux-là.*

F. F.

NOTRE récolte de blé est de 1,256,-
900 boisseaux dans la province de
Québec, nous annonce le bureau
de la statistique agricole du Service de
l'Economie rurale. C'est une augmenta-
tion de 28% sur la récolte de 1933. 47%
de ce blé sera utilisé pour fin de panifica-
tion et il en restera 663,000 boisseaux à
être utilisés comme provende animale.
Le rendement moyen à l'acre a été de
19.7 boisseaux contre 16.8 l'année précé-
dente.

TOUTES nos associations agricoles
réclament qu'elles comptent dans
leurs rangs, l'élite de la classe agri-
cole et elles ont raison. Liés ni à l'une ni
à l'autre de ces organisations aujourd'-
hui, notre témoignage vaut peut-être
mieux ainsi. Le cultivateur qui croit bon
de s'associer à ses confrères pour faire
triompher une cause qu'il croit bonne et
d'intérêt si non absolument général mais
du moins pour le groupement auquel il
participe, a déjà brisé avec l'individualisme
qu'un disciple de St-Dominique, con-
fèrement éminent ne nommait point
autrement que "l'égoïsme" aux jour-
nées d'action sociale catholique d'oc-
tobre dernier à Québec.

Mais quand pourrions-nous dire de
toute la classe agricole, qu'elle constitue
l'élite de la société? Cette fois ce se-
ra quand elle aura compris parfaitement
le rôle véritable et bienfaisant d'une vé-
ritable union professionnelle.

Le dixième anniversaire de l'U.C.C.

L'Union Catholique des Cultivateurs
à célébré à Québec, la semaine dernière,
son dixième anniversaire de fondation.
J'ai été tenté un moment d'écrire: "Ses
noces de ferblanc". Je me suis retenu,
parce que j'aurais commis une sottise:
cette association agricole, groupement
professionnel par excellence de nos cul-
tivateurs, ayant fait vœu de virginité,
vous avez compris, de ne contracter
alliance avec aucun parti politique, au-
cune coterie, aucun clan que ce soit et
n'ayant pour but que de travailler sin-
cèrement à l'éducation professionnelle
de ses membres.

Les tambours n'ont pas troublé la
paix des québécois ni les trompettes
fendu l'air de leurs sons stridents; mais
par ailleurs on a célébré cet anniver-
saire par un congrès d'étude qui restera
l'un des plus sérieux qu'ait tenus l'U.C.C.,
depuis dix ans que nous assistons à ses
séances plénières annuelles.

Nous donnons ailleurs un aperçu bien
minime, il est vrai, des travaux du con-
grès. Le lecteur verra au chapitre des
résolutions que les dirigeants avaient
préparé énormément de travail aux
congrès diocésains.

L'U.C.C. a connu des succès durant
sa première décennie. Comme tous les
succès sont fondés sur des choses faites
ou dites à propos, on doit conclure que
l'association professionnelle des cultiva-
teurs était nécessaire chez nous.

N'aimant pas par tempérament à
chercher les petites bêtes noires dans
nos institutions humaines nous ferons
écho aux paroles du président général,
pour rappeler ce que l'Union a fait pour
les cultivateurs, et nous fermerons les
yeux sur certaines fautes de jeunesse,
étaient-ce même des fautes aussi sérieu-
ses, puisqu'à ce temps-là, l'enfant n'a-
vait pas l'âge de raison.

"Nous avons réclamé plusieurs réfor-
mes et elles ont été faites", disait M.
Rioux. "Aujourd'hui nous avons un
ministre de l'Agriculture qui est un
technicien; nous avons des cours post-
scolaires; nous avons eu un moratoire,
pour la crise, en faveur de la classe agri-
cole, une commission de l'industrie lai-
tière. Nous avons eu un congrès de
colonisation. Nous avons également
fait considérablement pour favoriser
l'éducation professionnelle des cultiva-
teurs en instituant nos cours à domicile
qui ont obtenu plus de succès chez nous
que dans n'importe quel pays au monde.
Nous sommes reconnaissants au Minis-
tère de l'Agriculture de Québec qui nous
a fourni les moyens de réaliser ce projet
qui compte pour une des activités les
plus bienfaisantes de l'Union profession-
nelle.

Voilà pour les réalisations, mais il
reste à perfectionner bien des choses
qu'il est impossible de rendre parfaites
dans dix années de travail seulement,
lorsqu'il faut commencer par tout orga-
niser, car pas plus l'Union catholique
des Cultivateurs que d'autres groupements
agricoles nécessaires qui donnent
de multiples preuves de leur utilité ne
devait être exempté des difficultés des
débutants.

Il appartenait à l'hon. M. Godbout,
dont l'Union même reconnaît la valeur,
de donner des conseils qui seront accep-
tés, il ne fait aucun doute, avec le même
bon esprit qu'ils ont été donnés avec une
sincérité qui fait honneur à l'homme qui
a conscience du rôle qu'il tient en cette
province quant à l'orientation à donner
au travail professionnel et à l'enseigne-
ment agricole.

C'est ainsi que le ministre de l'Agricul-
ture disait aux congressistes: "Je
vous invite à coopérer avec les gouverne-
ments, quels qu'ils soient, à Québec et à
Ottawa. Les gouvernements seuls ne
peuvent régler tous les problèmes qui se
posent pour favoriser l'agriculture et ses
artisans; vous ne pouvez non plus seuls,
régler ces problèmes. Je vous invite
donc, messieurs de l'U.C.C., à venir plus
souvent discuter avec nous. Ce serait
beaucoup mieux que d'adopter des réso-
lutions qui sont rendues publiques avant
même qu'elles nous soient soumises.
Venez discuter avec nous plus souvent
par l'entremise de vos représentants.

"Le problème agricole ne se résume pas
à demander et obtenir des octrois, n'est-
ce pas avant tout un problème d'éduca-
tion que le vôtre?"

"Votre programme cette année com-
porte plus de ces travaux et je vous
en félicite".

L'Union Catholique des Cultivateurs
entend travailler fermement à l'obten-
tion d'un crédit agricole. Toutefois,
l'hon. ministre de l'Agriculture envisage
ce problème de crédit agricole différem-
ment. "Ce qu'il y a de plus précieux
c'est le capital humain, et dans le capital
humain, le plus précieux c'est le cœur et
la volonté, c'est pour préserver cette
valeur morale que je ne veux pas doter
la province d'un crédit agricole. Le
gouvernement fédéral vient presque
d'offrir tout ce que votre société deman-
de. S'il y a moyen, par la coopération
entre le fédéral et le provincial, de faire
mieux, nous en sommes".

Et M. Godbout y va cette fois d'un
appel, en faveur de la coopération.
"L'U.C.C., pourrait manifester un
meilleur esprit envers la Coopérative
Fédérée. Je ne dis pas que la mésentente
vient uniquement de vous, mais
tentons donc de travailler ensemble.
Je vous le répète la Coopérative n'est
pas dépendante du gouvernement".

Et pour terminer, cette supplique en
faveur du progrès de notre agriculture
en général, et de chacun de ses artisans
en particulier:

"La bonne entente la plus parfaite doit
exister entre nos associations agricoles.
Si nos groupements de cultivateurs se
détruisent les uns les autres, nous man-
quons à notre mission. Pour une union
qui s'occupe d'associer les cultivateurs,
qui s'applique fermement à parfaire
l'éducation de ses membres, qui leur
enseigne l'accord entre eux en prêchant
par l'exemple, à une union de ce genre,
celle que je rêve pour votre association
professionnelle, il n'est rien de raison-
nable que nous puissions refuser".

Son Honneur le maire Grégoire a pro-
(Suite à la page 461)

Notes et commentaires

QUOI QU'ON en dise, nos bons voi-
sins, les Américains trouvent que
la politique du président Roose-
velt fait leur affaire.

LA sécheresse en Chine a causé des
pertes pour une valeur de \$1,200,-
000,000. Dans dix provinces où
elle a sévi on estime à 26,750,000 d'acres
l'étendue affectée.

EN Saskatchewan l'industrie laitière
progresses graduellement. La
quantité de beurre et de fromage
fabriquée en 1933, est beaucoup supe-
rieure à l'année 1932. La qualité de la
production accuse de notables progrès
également.

PAPA Doumergue n'a pas été aussi
chanceux en France, son cabinet
national a sombré. Il est dange-
reux en ce pays de parler de réformes cons-
titutionnelles. M. P. E. Flandin, minis-
tre des Travaux publics dans le cabinet
déchu, a été appelé par le président Le-
brun à former un nouveau gouvernement.

DANS le comté de Lincoln, Ontario
on vend la paille \$12.00 la tonne,
le foin de luzerne \$20.00. Dans
le comté de Northumberland les cultiva-
teurs achètent de la mélasse à 20c le
gallon pour la mélanger à la paille et
autres fourrages grossiers servis aux
animaux.

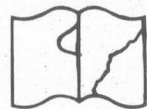
UNE coopérative avicole de l'île
Manitoulin mettra sur le marché
environ 50,000 lbs de dindes bien
préparées. Comme Montréal, notre
grand marché est envahi de tous les pro-
ducteurs canadiens, voyons nous-mêmes
à nous préparer et nous organiser pour
faire bonne figure contre cette concurren-
ce.

"CANADA week by week" nous
annonce que l'industrie cana-
dienne a embauché en octobre
10,000 ouvriers de plus qu'en septembre.
Il est curieux de noter qu'au premier
octobre l'index de l'embauchage est le
même que pour la moyenne de 1926 que
les économistes considèrent comme
année normale.

UNE seule association profession-
nelle et une seule société coopé-
rative, disait comme conclusion
d'une importante séance du congrès de
l'U.C.C., à Québec, la semaine dernière
M. l'abbé Malouin aumônier diocésain
de l'Union de Sherbrooke. N'est-ce
pas là le vœu de tous les cultivateurs
bien pensants?

D'autre part le cultivateur bien pen-
sant croit de même qu'il vaut mieux
consolider les organismes existants que
de toujours fonder des organisations
nouvelles qui doivent apprendre comme
leurs aînées à faire leurs premiers pas.
Il est admis de même que la Coopérative
fédérée de Québec, organisme central de
coopération en cette province a été
reformée selon les lois du bon sens, et
devenue absolument la propriété des
cultivateurs.

Ces choses ont été dites par des per-
sonnes autorisées de l'Union Catholique
des Cultivateurs. Reste donc à savoir
ce qui peut diviser encore ces deux or-
ganismes professionnels d'une part et co-
opératif d'autre part, ce qui fait qu'au
lieu d'édifier une classe que l'on veut
resserrer aussi bien dans les rangs de
l'association professionnelle que dans
ceux non moins importants et absolu-
ment nécessaire de la coopération, en
lui donnant l'exemple de la bonne en-
tente, on lui offre le spectacle peu impo-
sant d'une division qui semble vouloir
s'éterniser. Baptiste qui observe plus
qu'on ne le croit, trouve ce spectacle
pour le moins en désaccord avec les
principes d'union et de solidarité qui lui
sont enseignés



CEST le 21 novembre, mercredi prochain que commenceront à Toronto les grandes manifestations agricoles: exhibits du sol et d'industrie animale; concours hippiques; démonstrations agricoles de toute nature; concours de jeunes cultivateurs; producteurs de pommes de terre, jeunes juges de bétail laitier, de bovins de boucherie et de porcs; journées des provinces, dont celle de Québec le 21 novembre, qui font de l'Exposition royale d'hiver nationale la plus importante du continent américain.

Cette année, la province de Québec figurera avec un plus grand nombre d'exposants. Outre nos éleveurs les mieux connus de bétail Holstein et Ayrshire, les éleveurs de bétail Canadien; chevaux et bovins occuperont plus que les années passées encore, l'arène du splendide colisée de Toronto.

Leur présence à 500 milles au-delà de chez nous, dans un milieu où l'élément anglais tient le gros bout du bâton, avec des spécimens bien choisis de nos rustiques laitières et de chevaux de notre race indigène aura pour objet de démontrer à la fois aux milliers de visiteurs qui fréquentent l'Exposition royale, que les habitants de la province de Québec n'ont rien perdu, en somme, à développer nos espèces bovine et chevaline de race Canadienne. Outre les bénéfices avantageux qu'ils retirent de cet élevage, nos éleveurs du Québec sont les seuls qui aient doté le pays d'animaux indigènes et qui ont d'autant plus le droit de porter le beau nom de "Canadien" qu'ils se sont multipliés et améliorés sans le concours d'importations répétées, mais sous l'empire d'une surveillance soutenue et des soins vigilants d'éleveurs expérimentés.

Nos jeunes éleveurs figureront dans trois concours cette année: au lieu de deux comme par les années passées: concours de jeunes juges de bétail laitier, concours d'expertise sur bétail de boucherie et concours d'appréciation des races porcines d'élevage et pour le marché.

Les équipes qui représenteront notre province sont les suivantes:

Concours d'expertise de bovins laitiers: Cercle des Jeunes Éleveurs d'Iron Hill, cdt Brome, composé des deux jeunes champions du concours de l'Exposition de Sherbrooke; MM. Herman Hadlock et Wilfrid Hadlock.

Concours d'expertise de bovins de boucherie: Cercle des Jeunes Éleveurs de Quyon; MM. Edgar Mulligan et Geo. P. Stephens.

Concours d'expertise de Porcs: Cercle des Jeunes Éleveurs de St-Basile de Portneuf; MM. Sorel Richard et Julien Hardy.

A ces jeunes qui porteront là-bas les couleurs de notre province, nous souhaitons bon voyage et succès sans oublier leur directeur, M. Stéphane Boily, qui les accompagne, les agronomes et les propagandistes en industrie animale, qui leur ont fait suivre un entraînement bien assidu afin de mettre nos équipes québécoises en état de conquérir encore en 1934, les championnats remportés consécutivement depuis 1931 en appréciation du bétail laitier particulièrement. Dans toutes les catégories de concours ou nos équipes de jeunes ont figuré, elles ont été considérées comme des adversaires redoutables, il ne devrait pas en être autrement aux tournois de la Royale 1934.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une note officielle de Toronto nous donnant une idée plus exacte de la contribution des cultivateurs de la province de Québec, à l'Exposition Royale.

On fait d'abord le compliment à notre province de supporter loyalement cette entreprise nationale. Puis vient la liste des exposants de chez nous comprenant plusieurs groupes de chevaux de l'École d'Agriculture Ste-Anne, du Département de l'Agriculture de Québec, du Séminaire St-Sulpice d'Okla, et une trentaine d'autres éleveurs de chevaux.

Dans les classes de bovins Holsteins figureront les troupeaux Mount Victoria Farms, Hudson Heights et Raymondale Farm, Vaudreuil et deux autres éleveurs. Il y aura en plus treize éleveurs de bovins Ayrshires de Québec qui présenteront environ une centaine de sujets; 6 éleveurs de Canadiens avec 52 têtes; 2 exposants de moutons; six de grains de semence et environ vingt éleveurs de volailles et de pigeons.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

CONSERVATION DES POMMES

Pour se bien conserver, les pommes doivent être saines et non meurtries; elles doivent de plus être sèches, car les pommes mouillées attendrissent très vite et pourrissent. Il ne faut pas mettre en conservation des pommes trouées ou attaquées; car la pourriture se développe facilement à ces endroits.

Une bonne cave fraîche et bien aérée est un endroit convenable pour la conservation des pommes. Elles peuvent être mises en barils ou en boîtes. L'essentiel, c'est de suivre attentivement la température; il faut un thermomètre suspendu quelque part dans la cave et ouvrir ou fermer les soupapes de manière à maintenir la température de 35 à 40 degrés Fahrenheit avec un certain degré d'humidité. L'humidité est nécessaire pour conserver au fruit sa saveur et son goût.

Depuis trois ans, nous poursuivons sur cette Station une expérience sur la conservation des pommes par stratification dans la tourbe provenant d'une tourbière et le résultat en est très satisfaisant.

SOINS D'ENTREPOSAGE DES PATATES

Pour cet automne, le temps de la vente des patates est à peu près fini. Plusieurs producteurs en raison de la forte production et de bas prix obtenus, se trouvent à entreposer beaucoup de pommes de terre. Il est important de veiller sur leur conservation au cours de l'hiver, puisqu'elles représentent pour plusieurs beaucoup de capital et de travail. Il faut que le degré d'humidité ne soit pas trop élevé ni trop faible; car dans un cas, il y aura perte par la pourriture et dans l'autre, il y aura dessèchement des patates et une perte en poids assez considérable. Il est important également de maintenir une bonne température, ni trop chaude ni trop froide pour éviter respectivement la pourriture et la gelée. Il serait opportun d'acheter un thermomètre et de le placer dans le lieu d'entreposage. On maintiendra la température entre 36 et 40 degrés Fahrenheit. On devrait aussi avoir un bon système de ventilation

pour contrôler l'humidité et la température.

LES VERS DES CHEVAUX

Certains chevaux, tout en recevant une bonne alimentation et en ne faisant pas un travail trop ardu, restent toujours maigres. On dit alors qu'ils sont difficiles d'entretien. Mais très souvent, c'est dû à la présence de vers dans l'estomac ou dans les intestins. Cependant, quelle que soit la condition des chevaux, il est toujours important d'examiner avec soin de temps à autre leurs excréments solides afin de voir s'ils ne contiennent pas des vers. Les chevaux qui vont aux pâturages, tels que les poulains, sont plus exposés que ceux qui restent à l'intérieur à être atteints de ces parasites.

Quand traiter les chevaux contre les vers? Le mois de décembre et le mois d'avril sont ceux qui conviennent le mieux. À cette Station, tous les poulains, même ceux de l'année, sont traités pour les vers en décembre avant de prendre l'hivernement; c'est une bonne pratique qui devrait être adoptée par tous ceux qui élèvent des chevaux. Quant au traitement et à la manière de l'administrer, on devra s'adresser à un vétérinaire; car cette besogne comporte certains dangers si elle n'est pas faite par quelqu'un expérimenté.

ENTRETIEN DE L'ÉRABLIÈRE

Bientôt ce sera la fin des travaux champêtres; ce sera aussi le temps de mettre un peu d'ordre autour des bâtisses. Ensuite, il serait bon de rendre visite à l'érablière; car elle aussi exige quelques soins.

Tout d'abord, il faut enlever les troncs d'arbres ainsi que les branches tombées dans l'érablière au cours de l'été. Ce bois pourra être utilisé à la sucrerie ou à la maison. De plus, il faut couper les arbrustes et les essences étrangères à l'érablière pour favoriser le développement des érables et leur permettre de recevoir les rayons bienfaisants du soleil. Il faut laisser entre les érables une distance convenable afin d'avoir des arbres robustes et abondants en sève le printemps.

La Babel moderne

Un club social et philanthrope de Québec recevait comme hôte d'honneur et conférencier, à son lunch hebdomadaire la semaine dernière, un représentant des plus estimés de la classe agricole, un des vétérans de nos techniciens et auteur bien connu du terroir, M. Georges Bouchard, M. P. et professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

M. Bouchard a parlé d'un sujet de haute actualité, qu'il a coiffé d'un titre bien significatif et bien imagé, comme c'est son habitude d'ailleurs: "La Babel moderne". C'est bien cela. Dans l'ancien testament confusion des langues, parce que les peuples voulaient braver Dieu; aujourd'hui, confusion économique dans laquelle sont tombés les peuples après la grande guerre, pour avoir contrefait les lois de la nature et oublié les fins pour lesquelles nous sommes créés, soit: pour vivre en société.

Les nations se sont isolées, l'agriculture est devenue industrie; les campagnes se sont vidées au profit des villes, en un mot l'agriculture a été dédaignée. Ce qui est contre nature finit toujours par crouler. Aujourd'hui la terre se venge, et manifestement par cette campagne intense du retour à la terre.

Rapprochons ce résumé de l'intéressante conférence de M. Bouchard, au texte du discours que prononçait M. le Ministre de l'Agriculture à Mégantic, il y a quelques semaines, nous n'y verrons pas de contradictions.

Ces deux autorités, dont M. le colonel

Bovey faisait l'éloge dans une causerie donnée à la radio sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs, s'accordent également quant au remède suggéré pour ramener la société dans son assiette: créer une mentalité agricole dans tous nos milieux, faire aimer la terre, et tout ce qui touche à la profession agricole.

Il importe surtout de mettre au cœur des cultivateurs le culte de la terre. Le meilleur moyen pour en arriver là, est la ruralisation de l'enseignement. Lorsqu'il aura compris à l'école la noblesse de son futur état, l'enfant s'engagera sans hésitation dans l'agriculture", disait en substance aux rotariens de Québec, l'auteur de "Vieilles gens vieilles choses" et de "Une ferme sur le Tille". L'hon. M. Godbout ne disait pas autrement aux congressistes du Lac Mégantic.

Heureusement la crise est venu nous enseigner que l'argent gagné à ne rien faire ne dure pas longtemps, et se perd très vite; les fortunes acquises sans travail par des coups de bourse, un commerce usurier, une finance malhonnête, il ne faut pas envier cela.

La profession agricole par ailleurs n'en est pas une où ceux qui s'y engagent peuvent vivre les bras croisés, loin de là, mais il n'y en a pas une seule capable de garantir comme elle les nécessités de la vie, et permettre à ses occupants une vie sans trop d'angoisses.

Dans son livre "Loi morale et pain quotidien", M. l'abbé Jean Bergeron,

Notes et commentaires

POUR protéger l'industrie du papier les premiers ministres de Québec et d'Ontario solliciteront l'intervention du gouvernement fédéral. Un embargo d'exportation sur le papier à journal serait considéré comme mesure urgente.

En vertu du bill 51 voté aux Communes au printemps, créant un Office des Débouchés commerciaux pour réglementer la vente des produits naturels, Ottawa peut remédier à la situation.

LES récoltes d'avoine, d'orge, de sarrasin et de grains mélangés accusent des augmentations sur celles de 1933 de 5.9% pour l'avoine; 4.6% pour l'orge, 7.3% pour le sarrasin et 14.5% pour les grains mélangés.

Nous pouvons fort bien ajouter sans offenser personne que les concours de fermes y ont été pour quelque chose dans ces augmentations.

L'augmentation de nos productions de céréales est l'une des premières réformes que l'on préconise sur les plans de culture proposés aux concurrents. Nos troupeaux le demandent et veulent aussi de meilleurs pâturages.

LA construction d'un bureau de poste est commencée à Montréal. On rapporte que les travaux d'excavation sont faits au pic et à la pelle; près de 500 hommes seront bientôt employés à ces travaux. Pour avoir vécu trop vite, nous avons multiplié les machines de toute espèce qui viennent prendre la place des hommes. Ainsi à Québec, en ce moment le conseil municipal est saisi d'un projet d'achat de deux chasse-neige qui coûteraient environ \$36,000. Cependant des centaines de chômeurs demandent du travail. Reste à savoir si ces machines puissantes, et travaillant rapidement, il faut bien en convenir, peuvent économiser suffisamment d'argent aux contribuables pour leur permettre de nourrir les sans-travail qui contemplent ces puissants engins à l'œuvre, les deux mains dans leurs poches?

Nouvelles en abrégé

Le roi du chocolat, et l'ancien propriétaire de l'île d'Anticosti, le Sénateur Gaston Menier, est mort à Paris à l'âge de 82 ans.

Le feu a détruit le moulin à scie de Mme Vve Damase Lacasse à Armagh, dans la soirée de samedi le 3 novembre. Le feu a été causé par la défecuosité d'un tuyau. Les flammes ont consumé le bois empilé près de l'établissement.

Les rats ravagent les récoltes, envahissent les maisons, et attaquent les gens durant leur sommeil dans le sud-africain. Les indigènes ne savent comment se débarrasser d'un pareil fléau. Si l'on essaie d'empoisonner une aussi grande quantité de rongeurs ils mourront dans des endroits cachés et leurs cadavres en putréfaction pourraient engendrer des épidémies.

comme conclusion de l'intéressant chapitre: "Erreur et droit", l'un des plus captivants du volume, tellement il nous rappelle de grandes vérités, pose ainsi la question:

"Combien voyez-vous de cultivateurs vaillants et honnêtes, privés de cette aisance que demandait Salomon, privés de ce que l'Écriture appelle le nécessaire pour l'homme, l'eau, le pain, l'habit et une maison pour couvrir ce qui doit être caché?"

Le trouble vient naturellement du fait que nous ne nous entendons pas toujours sur ce qu'il faut appeler les nécessités de la vie. Il faut vivre comme les autres, comme tous ceux que nous rencontrons, nous voulons posséder tout ce qui reluit chez les autres, sans savoir même ce que comportent de soucis, d'angoisses et de troubles ces apparences illusoire des gens qui roulent gros train.

F. F.

Le Dixième

En entrant dans la magnifique des spectacles du Palais Montcalm inscription aussi éloquent qu'él simple et bien visible nous rappelle l'Union professionnelle agricole de la province fête, cette année, son dixième anniversaire.

L'enfant, né viable, échappé à la talité infantile, pour employer l'expression bien originale de Mgr A. Bou a fait ses premiers pas même, appris à courir. Il court en si l'on en juge d'après la besogne aplie. Son président nous donnera l'heure un aperçu succinct du accompli, des réformes obtenues lois passées en faveur de la classe cole, en conformité des vœux ex et des résolutions adoptées aux congrès et soumis à la considération nos gouvernants.

Mais avant de passer là, voyons travail il y a sur la planche et qu devra parfaire durant ces assises dixième congrès plénier.

"Nous avons décidé", dit le président Rioux, dans son allocution de bien et d'ouverture officielle du congrès "d'étudier tout d'abord la question crédit agricole, et nous espérons même succès que nous avons avec la colonisation.

"Il faut admettre que le grand problème national et social qui nous l'élevage des fils de cultivateurs sur le crédit agricole. est nécessaire même en temps Depuis la crise plusieurs pays ont la classe agricole d'un crédit sement adapté à ses besoins, et il le plus chez nous, pour venir en aide moitié de nos cultivateurs qui en cieraient pour consolider leurs dettes mettre en état d'apporter à leur tation les réformes qui s'imposent.

Voilà à quoi nous travaillons cours du présent congrès et ce sera de notre considération durant l'année.

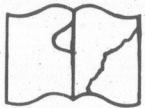
Il faut de plus que notre union puissante, elle ne rendra la pleine de son efficacité que dans la mesure que les cultivateurs comprennent la nécessité de son influence et au

Les Éleveurs et leurs tions

Les éleveurs de bovins Canadiens ont présenté de magnifiques exposants de bovins Canadien à l'Exposition d'hiver de Sherbrooke les 7-8-9 et 10 novembre. MM. Edmour Gaucher de St-Cité de Shefford; Albani Sylv St-Simon de Bagot; Hectance St-Simon, cdt de Bagot; Sylvestre de St-Hyacinthe; A chols de La Présentation et Hyacinthe et A.-G. Beauré North-Stukely.

Le succès que ces éleveurs ont à Sherbrooke rappelle celui des exposants de bovins Canadien remporté à la dernière Exposition provinciale de Québec. Pour ce qui assisté à l'Exposition de Sherbrooke était évident que nos éleveurs Canadiens ont eu à cœur de faire un succès de cette exposition partout où ils ont été appelés. Lors de l'expertise du bétail d'eux a présenté avec habileté n'ont pas de sujets bien préparés, bonne conformation. Dans la l'on a bien voulu faire figurer bovine Canadienne en tête laitières, nous avons pu avoir idée de la représentation de cette exposition. Ont pris parade: 49 sujets de race C 30 Ayrshires, 21 Holsteins, Swiss, et 16 Jerseys.

Nous espérons que les diverses Expositions de la provinceront gré aux éleveurs de bovins diens de la bonne coopération ci leur accordent. Quant à la Eleveurs de Bovins Canadien des félicitations à ces éleveurs bonne volonté qui saisissent offerte par les expositions pour trer combien notre race bovine



Le Dixième Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs

En entrant dans la magnifique salle des spectacles du Palais Montcalm, une inscription aussi éloquent qu'elle est simple et bien visible nous rappelle que l'Union professionnelle agricole de notre province fête, cette année, son dixième anniversaire.

L'enfant, né viable, échappé à la mortalité infantile, pour employer l'expression bien originale de Mgr Auguste Boulet, a fait ses premiers pas, il a même appris à courir. Il court en effet, si l'on en juge d'après la besogne accomplie. Son président nous donnera tout à l'heure un aperçu succinct du travail accompli, des réformes obtenues et des lois passées en faveur de la classe agricole, en conformité des vœux exprimés et des résolutions adoptées aux divers congrès et soumis à la considération de nos gouvernements.

Mais avant de passer là, voyons quel travail il y a sur la planche et que l'on devra parfaire durant ces assises du dixième congrès plénier.

"Nous avons décidé", dit le président Rioux, dans son allocution de bienvenue et d'ouverture officielle du congrès, "d'étudier tout d'abord la question du crédit agricole, et nous espérons avoir le même succès que nous avons obtenu avec la colonisation."

"Il faut admettre que le grand problème national et social qui nous occupe: l'établissement des fils de cultivateurs, repose sur le crédit agricole. Celui-ci est nécessaire même en temps normal. Depuis la crise plusieurs pays ont doté la classe agricole d'un crédit spécialement adapté à ses besoins, et il le faut de plus chez nous, pour venir en aide à la moitié de nos cultivateurs qui en bénéficieraient pour consolider leurs dettes, et se mettre en état d'apporter à leur exploitation les réformes qui s'imposent."

Voilà à quoi nous travaillerons au cours du présent congrès et ce sera l'objet de notre considération durant toute l'année.

Il faut de plus que notre union soit puissante, elle ne rendra la pleine mesure de son efficacité que dans la proportion que les cultivateurs comprendront la nécessité de son influence et augmente-

ront celle-ci en venant eux-mêmes grossir ses rangs.

Durant l'année courante l'effectif s'est accru de 944 membres. L'association compte 630 cercles à rapprocher de 592, au terme de l'exercice 1933, nous apprend M. Pucet, le secrétaire et publiciste, dans son rapport annuel. Au point de vue financier l'Union est solide: ses recettes ont été de \$18,224, et les dépenses de \$13,849.00, laissant un excédent de \$5,000.

Les rapporteurs aux séances qui suivent mercredi après-midi et jeudi furent Mgr A. Boulet, président de la Société diocésaine de Colonisation, M. G.-H. St-Cyr, de Nicolet; Abel Marion, vice-président de l'U.C.C. M. le Dr Philippe Hamel, M. A. Gosselin, commissaire fédéral de l'Office des Débouchés commerciaux, et M. Louis-Philippe Côté de Rimouski, organisateur de la section des bûcherons de l'U.C.C.

En d'autres termes, les travaux présentés par les rapporteurs ont porté sur la colonisation, l'établissement des fils de cultivateurs, et comme l'a bien expliqué Mgr Boulet, sur l'éducation qu'il importe de faire pour préparer de bons colons et de bonnes épouses de colons. Les gouvernements et les sociétés de Colonisation auront beau encourager les familles qui veulent faire de la terre neuve, le beau projet que nous caressons d'agrandir le domaine national ou de repeupler nos vieilles paroisses n'aura de succès que dans la mesure où les cultivateurs que nous réuons à établir seront convaincus que c'est à la terre qu'il faut demander de quoi manger, se couvrir, et se vêtir et seront disposés à faire les sacrifices que comportent les premières années de labeur sur le domaine à défricher.

La loi des concordats entre cultivateurs et leurs créanciers, votée à la dernière session fédérale a été longuement expliquée par M. Abel Marion, vice-président général. Les cultivateurs ne pourront en retirer pleinement avantage que s'ils disposent de facilités de crédit pour satisfaire aux accords qu'ils auront pu conclure avec leurs créanciers privilégiés ou non privilégiés.

Après l'exposé de la loi par M. Marion, le congrès a adopté une résolution, priant le gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires pour rendre le crédit agricole fédéral opérant dans la province, ou bien de fonder lui-même un crédit rural plus approprié aux besoins pressants de crédit pour les cultivateurs.

Le problème de l'électricité a occupé une large place dans les travaux du congrès. M. le Dr Philippe Hamel qui comparaitra ces jours prochains devant la Commission d'enquête Lapointe sur l'électricité pour présenter le rapport du R. P. Cambon, préparé d'après les réponses obtenues des questionnaires envoyés par l'U.C.C. a préconisé l'établissement de l'électricité comme unique moyen d'obtenir des taux raisonnables pour l'éclairage et la force motrice.

L'hon. M. Ouellet qui présidait alors les délibérations a remercié le Dr Hamel de la somme de travail et du dévouement dont il a fait preuve dans cette question de l'électricité. Il n'a pas hésité à prendre la défense du faible contre le puissant. "L'électricité aussi bien que nos forêts ne doivent pas être exploitées pour le bénéfice du petit nombre mais pour l'avantage et au profit du peuple ajoutait l'hon. M. Ouellet."

La loi des marchés pour la vente des produits naturels, a été expliquée par M. Albert Gosselin, B.S.A., commissaire de l'Office fédéral des Débouchés commerciaux.

En résumé, le nouvel Office n'a ni le droit ni le pouvoir de fixer les prix ou de réglementer la production. Son objet est d'étudier les plans de vente qui lui sont soumis. C'est aux producteurs à s'organiser, à étudier leurs problèmes de vente à préparer leurs plans de vente. L'Office peut le modifier, l'approuver, mais le projet ne pourra avoir force de loi que si les deux tiers des producteurs d'une denrée agricole dont on veut systématiser la vente, sont unanimes au plan préparé. Si les deux tiers approuvent le plan, les autres producteurs non groupés sont tenus de se conformer aux

ordonnances de l'Office des Débouchés commerciaux.

Attendu que ce sont les producteurs eux-mêmes qui doivent s'entendre et préparer les règlements du projet qu'ils suggèrent pour écouler leur production. M. Gosselin insiste sur l'importance du groupement des producteurs, pour profiter des services que rendra la nouvelle loi.

Nous confessons que la séance du congrès qui nous a appris le plus de nouveau est celle de jeudi dans l'après-midi où le congrès s'est spécialement occupé des intérêts des membres de la section des bûcherons de l'U.C.C., fondée à la suite du congrès de Rimouski.

Nos bûcherons ont été malmenés, c'est indiscutable et nos colons n'ont pas été mieux traités par les compagnies qui exploitent les forêts.

En ce qui concerne les terres de la Couronne, les lois adoptées à la Législature et que la Commission Forestière est chargée et se promet de faire respecter apporteront du soulagement aux bûcherons.

Mais il reste à améliorer les conditions des travailleurs au service des compagnies qui coupent le bois sur des lots patentés ou des seigneureries. Dans ces cas, les propriétaires ne tombent pas sous le coup de la loi, et il se commet des injustices qui ne sont pas au détriment des exploitants. Des résolutions ont été adoptées, tendant à protéger ou l'ouvrier des chantiers ou les colons contre de graves irrégularités tant sur le mesurage, le "collage" du bois, et la protection du bois réservé au colon établi.

M. L.-P. Côté de Rimouski, directeur de la section des bûcherons, a déjà recruté au-delà de cinq cents membres dans cette nouvelle section et se tient à la disposition des aumôniers de cercles pour leur prêter main forte et activer le recrutement.

M. Albert Rioux a été réélu président, et MM. Abel Marion et Alfred Hardy respectivement premier et second vice-président, à l'issue du congrès.

(Suite à la page 459)

Les Eleveurs de Bovins Canadiens terminent la série des Expositions provinciales de l'année 1934 en remportant un franc succès à l'Exposition d'hiver de Sherbrooke

Les éleveurs de bovins Canadiens ont présenté de magnifiques exhibits à l'Exposition d'hiver de Sherbrooke tenue les 7-8-9 et 10 novembre, ce sont: MM. Edmour Gaucher de St-Valérien, cté de Shefford; Albani Sylvestre de St-Simon de Bagot; Hectance Charpentier de St-Simon, cté de Bagot; Ernest Sylvestre de St-Hyacinthe; Albani Nichols de La Présentation; cté de St-Hyacinthe et A.-G. Beaugard de North-Stukely.

Le succès que ces éleveurs ont obtenu à Sherbrooke rappelle celui que nos exposants de bovins Canadiens avaient remporté à la dernière Exposition provinciale de Québec. Pour ceux qui ont assisté à l'Exposition de Sherbrooke il était évident que nos éleveurs de bovins Canadiens ont eu à cœur de contribuer à faire un succès de cette exposition partout où ils ont été appelés à figurer. Lors de l'expertise du bétail, chacun d'eux a présenté avec habileté un grand nombre de sujets bien préparés et de belle conformation. Dans la parade où l'on a bien voulu faire figurer la race bovine Canadienne en tête des races laitières, nous avons pu avoir une juste idée de la représentation des races à cette exposition. Ont pris part à la parade: 49 sujets de race Canadienne, 30 Ayrshires, 21 Holsteins, 18 Brown Swiss, et 16 Jerseys.

Nous espérons que les Autorités des diverses Expositions de la province sauront gré aux éleveurs de bovins Canadiens de la bonne coopération que ceux-ci leur accordent. Quant à la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, elle doit des félicitations à ces éleveurs de bonne volonté qui saisissent l'occasion offerte par les expositions pour démontrer combien notre race bovine Cana-

dienne a progressé depuis les quelques années qu'elle reçoit l'attention et les soins qu'elle mérite. Grâce à eux il a été porté à la connaissance de toute la province et d'un grand nombre de visiteurs étrangers que nous avons chez nous une race bovine bien adaptée à nos conditions, bien fixée dans ses caractères, des mieux qualifiée et qui profite mieux que toute autre race des bons soins qu'elle reçoit, car depuis une dizaine d'années elle a fait à tout point de vue plus de progrès que toute autre race bovine au monde. Grâce à eux la race Canadienne se propagera à l'avenir plus rapidement et plus facilement que par le passé, parce que ceux qui se sont obstinés jusqu'à présent à n'en parler qu'avec ironie ou dédain doivent maintenant admettre leur erreur ou se résigner à s'afficher pour de simples ignorants qui méconnaissent ce qui existe chez eux ou qui refusent d'admettre les succès remportés par ceux de leurs compatriotes qui ont eu le courage d'entreprendre quelque chose et de le mener à bonne fin. Quant à la classe agricole de notre province, elle manifeste plus que jamais et de façon non équivoque ses vœux claires et justes à ce sujet.

Nous félicitons donc nos éleveurs de bovins Canadiens et les encourageons à persévérer dans leurs bonnes dispositions en les assurant que leur mérite est maintenant reconnu par tous les connaisseurs de bonne volonté.

Nous donnons ci-dessous le rapport du jugement des bovins Canadiens à la dernière Exposition de Sherbrooke. Le juge était M. S.-J. Chagnon, Directeur de la Ferme Ecole provinciale de Deschambault, qui s'est acquitté de son travail avec toute la compétence que nous lui connaissons et à la satisfaction

de tous. Comme on pourra le constater en lisant le rapport suivant, la lutte a été "serrée" dans chaque classe et tous les éleveurs ont été à l'honneur à tour de rôle. La lutte a été particulièrement forte dans les classes de taureaux adultes, taureaux de deux ans, vaches adultes sèches et vaches adultes en lactation, ainsi que dans les classes de championnat.

Le taureau "Lemay de St-Hyacinthe", propriété de M. J.-H.-O. Lemay, qui avait remporté le championnat senior à l'Exposition de St-Hyacinthe et à celle de Québec, a conservé son titre à l'Exposition de Sherbrooke quoiqu'il fut suivi de près par les taureaux: "Vaillant de la Victoire", propriété de M. Ernest Sylvestre et "Favori de l'Ecole", propriété de M. Hectance Charpentier.

Dans la classe des taureaux adultes, le taureau "Denis 9H", propriété de M. Edmour Gaucher de St-Valérien, a remporté le 1er prix contre le taureau "Adrien 13H", propriété de M. Ernest Sylvestre, qui avait remporté le grand championnat à l'Exposition de St-Hyacinthe. Ces deux taureaux étaient en excellente condition et admirablement bien présentés.

Dans la classe du championnat sr, le taureau de Monsieur Gaucher avait à lutter contre le taureau "Bennet Ferme Centrale", propriété de M. A.-G. Beaugard de North Stukely qui avait remporté le Grand Championnat à l'Exposition de Waterloo et à l'Exposition régionale de Sherbrooke. Après de sérieuses considérations le taureau "Denis 9H" qui était en meilleure condition que "Bennet Ferme Centrale" a obtenu le Championnat senior pour obtenir ensuite le Grand Championnat lorsqu'il fut

mis en comparaison avec le taureau "Lemay de St-Hyacinthe".

Dans la classe des vaches adultes sèches, c'est "Sylvestre A de St-Simon", propriété de M. Albani Sylvestre, qui remporta le premier prix. Elle eut à subir une forte concurrence de la part de la vache "Julienne de la Victoire", propriété de M. Ernest Sylvestre de Saint Hyacinthe, qui remporta plusieurs fois le Grand Championnat et qui était cette année encore en excellente condition.

Dans la classe des vaches adultes en lactation, la vache "Mignonne de l'Ecole", propriété de M. E. Sylvestre remporta le premier prix contre un groupe d'excellentes vaches et fut suivie de près par la vache "Sylvestre A 137", propriété de M. Albani Sylvestre, qui s'est déjà fait une belle renommée aux expositions de la province en remportant plusieurs championnats.

La génisse de deux ans "Noirette de St-Hyacinthe" de M. J.-H. Omer Lemay ainsi que la génisse sèche de deux ans de M. Hectance Charpentier, deux sujets qui promettent beaucoup pour l'avenir, firent une forte concurrence aux deux vaches adultes qui avaient remporté les premiers prix dans leurs classes individuelles lorsqu'elles se sont rencontrées pour le Championnat senior qui fut remporté par la vache "Sylvestre A de St-Simon".

Le Championnat junior a été décerné à la génisse d'un an de Monsieur Albani Sylvestre et le Grand Championnat à la vache "Sylvestre A de St-Simon" du même éleveur.

ANDRÉA ST-PIERRE, Secrétaire, Soc. des Eleveurs de Bovins Canadiens.

(Suite à la page 461)



Le dixième Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs

(Suite de la page 458)

La Soirée du Souvenir

M. Albert Rioux a présidé la soirée officielle du congrès, à laquelle, son honneur le maire de Québec et l'hon. M. Adélard Godbout étaient présents, ainsi que les anciens présidents, MM. Laurent Barré et Aldéric Lalonde. Tous deux figuraient sur la liste des orateurs et ont adressé la parole avec le révérend père LeBel S. J., ex-aumônier général de l'Union.

Nous résumons dans un article spécial en 1ère page de ce numéro, avec une énumération des principaux travaux accomplis par une association ne comptant que dix ans d'existence, les principales pensées de M. Godbout, et les anciens présidents de l'Union, pour garder le groupement professionnel agricole dans la voie du progrès. Il s'y est résolu ment engagé d'ailleurs.

La somme de travail accomplie durant le dernier congrès se voit mieux par la liste des résolutions adoptées que nous publions ici.

Quelques-unes des résolutions adoptées

1. Que le gouvernement applique énergiquement sa politique de reprendre les seigneuries et les limites à bois même s'il faut aller jusqu'à l'expropriation, comme l'a dit l'hon. M. Vautrin au Congrès de Colonisation.

2. Que le délai de rachat pour les terres vendues pour taxes soit d'un an.

3. Que la réserve de 20 acres en bois en faveur du colon soit encore étendue et que la loi sur cette réserve soit strictement observée.

4. Que la loi de la coupe concernant le diamètre du bois soit respectée strictement.

5. Que dans le choix des colons on donne la préférence aux fils de cultivateurs.

6. Que l'arpentage des lots soit fait de façon à réduire le plus possible la longueur des chemins, le nombre des écoles, etc.

7. Que le gouvernement donne une aide spéciale à un agronome pour son établissement sur un lot dans chaque nouvelle colonie.

8. Prière au gouvernement d'appliquer énergiquement sa politique de fournir aux colons sans retard tous les chemins nécessaires.

9. Prière au gouvernement de traiter sans retard avec Ottawa au sujet du transport à la colonisation de la Réserve Indienne de Nécélec et autres.

LE CREDIT RURAL

Attendu qu'il est nécessaire aux cultivateurs qui veulent et peuvent bénéficier de la loi du Concordat d'obtenir de l'argent pour payer leurs créanciers:

Le Congrès général de l'U. C. C. demande au gouvernement provincial qu'il ne peut rendre opérant le Crédit agricole fédéral canadien, d'en organiser un lui-même.

LES CAISSES POPULAIRES

1. Le présent Congrès demande au gouvernement provincial de doubler l'octroi à la Fédération des Caisses Populaires, afin de favoriser l'établissement et la surveillance des caisses populaires, et partout, l'éducation de l'épargne et du crédit mutuel dans nos campagnes.

2. Le Congrès émet le vœu que, sans préjudice pour l'autonomie des caisses populaires, la Fédération soit munie de pouvoirs et de sanctions pour faire respecter les Règlements et Statuts des Caisses Populaires.

VENDEURS D'OBLIGATIONS

Que demande soit faite au gouvernement provincial de passer une législation très sévère pour protéger les cultivateurs contre les vendeurs d'obligations ou d'actions de toutes sortes qui drainent l'argent des campagnes.

L'U. C. C. demande instamment au gouvernement fédéral l'établissement immédiat d'une banque rurale telle que recommandée par la Commission Royale MacMillan. L'Union prie le gouverne-

ment provincial de doubler l'octroi à la Fédération des Caisses Populaires, afin de favoriser l'établissement et la surveillance des caisses populaires, et partout, l'enseignement de l'épargne et du crédit mutuel dans nos campagnes.

L'U. C. C. croit qu'il serait désastreux que la loi actuelle des moratoires prit fin en mai 1935. En conséquence, elle demande le prolongement de cette loi pour un an.

Une des principales résolutions de l'U. C. C. est celle qui a trait à l'office des débouchés commerciaux. Elle prie l'exécutif de l'Union d'aider les cultivateurs à s'organiser pour la vente de nos principaux produits et de former un comité chargé de faire prévaloir un projet d'entreposage et de vente des produits laitiers de notre province.

Devant les ravages que fait la tuberculose dans les troupeaux, les cultivateurs de l'U. C. C. prient aussi le gouvernement fédéral de continuer le système de zones pour la tuberculisation des troupeaux, et le gouvernement provincial de continuer l'octroi spécial voté à cette fin.

Il a également été question de l'égouttement des terres. Les délégués au Congrès de l'U. C. C. veulent que des primes plus considérables soient accordées pour l'égouttement, là où il est absolument indispensable à la rationalisation. Ils ont aussi exprimé l'idée que les chômeurs des villages soient employés au nettoyage des cours d'eau publiques au lieu de leur distribuer des secours directs. Le Congrès recommande aussi au gouvernement de prendre à sa charge l'exécution des travaux de drainage dans l'intérêt des paroisses intéressées et dans l'intérêt de l'agriculture.

Le Congrès exprime sa gratitude au gouvernement pour les octrois qu'il a versés aux commissions scolaires afin que les enfants puissent profiter de l'instruction. Il exprime le vœu qu'il continue encore cette année cette généreuse contribution.

L'U. C. C. demande au gouvernement fédéral de ne nommer que des officiers bilingues dans les services agricoles de notre province.

Plusieurs autres résolutions relatives au bien-être des bûcherons et à leur salaire ont été passées. Des octrois sont demandés pour les engrais chimiques, les machines agricoles. Des remerciements ont été adressés à l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, pour ce qu'il a bien voulu faire pour l'instruction post-scolaire et il demande l'inauguration de cours d'été pour les filles de cultivateurs dans les écoles moyennes déjà fondées. Les congressistes ont aussi insisté pour que la ligne du chemin de fer du C. P. s'étende jusqu'à Rouyn et que le gouvernement hâte la construction de la route Mont-Laurier-Senneterre. Ils prient également le gouvernement de réduire de la moitié les licences d'automobiles des cultivateurs.

Votre cheval TOUSSET-DEZ. Envoyez le SOUT. FLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le meilleur remède contre le Parvose 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.

Fruits et Légumes

Il est entre, la semaine dernière à Montréal 69 chars de pommes; 78 de pommes de terre; 8 d'oignons; 20 de fruits variés; 13 d'autres légumes; 117 de bananes; 74 de fruits des pays chauds; soit 379 wagons contre 328 la semaine précédente.

Sur 78 wagons de pommes de terre, cinq provenaient de la province de Québec, 2 de l'Île Prince-Édouard et soixante-onze du Nouveau-Brunswick.

Les prix rapportés par Ottawa sont: Montagnes Verte J.P.E., No 1, 45 à 50c le sac de 80 lbs. M. Verte, N. B., 40 à 45c; Blanches de Québec, 80 lbs. 35 à 40c.

Sur le marché de Québec, il a été reçu durant le même temps, 11 wagons venant de la province; un de l'Île Prince-Édouard et trois de la Nouvelle-Ecosse.

Conservez bien votre fumier de ferme

L'homme versé dans la science agricole ne visite pas une ferme sans être instinctivement porté à se rendre compte comment l'exploitant conserve l'engrais de ses animaux.

Le cultivateur qui peut donner une définition plus scientifique de l'engrais de ferme que de dire que c'est une bonne chose; j'entends dire celui qui a pris la peine d'apprendre quels sont les éléments fertilisants que le fumier du bétail contient et dans quelle proportion se retrouvent ces éléments qui lorsque incorporés au sol sont transmis aux plantes comme aliments nutritifs essentiels à la croissance: ce cultivateur a appris déjà à bien conserver le fumier de ses animaux.

Et ceci vient incidemment prouver la valeur de l'éducation agricole tant recommandée, et Dieu merci, tant réclamée de nos jours.

En France, la conservation des engrais de ferme est considérée comme l'un des progrès agricoles les plus importants à réaliser. Il est établi que les animaux des fermes françaises évacuent dans leurs déjections environ 14 kilogrammes (31 livres) d'azote par année, et par 100 kilos (220 lbs de poids vif). Sur ces 14 kilogrammes, on estime que sept au moins sont perdus pendant la fabrication du fumier alors que ces pertes pourraient facilement être réduites à 5 kilos (11 lbs) avec de meilleures installations et des soins plus attentifs.

Comme l'ensemble des animaux domestiques là-bas pèse environ 75 mil-

lions de quintaux (112 lbs) on voit donc qu'il serait possible d'éviter la perte de 150 millions de kilogrammes d'azote chaque année. Or cela correspondrait à peu près à la richesse totale des engrais azotés minéraux que l'on emploie chaque année en France et qui coûtent près de un milliard de francs à l'agriculture de ce pays.

Les temps nous obligent à faire, à nos fermes, à nos troupeaux tout ce que nous pouvons en attendre, à plus forte raison devons-nous prendre les moyens de bien conserver nos engrais, de ne pas les laisser évaporer, laver, et dessécher, puisqu'ils nous fournissent une quantité d'éléments fertilisants, azote et potasse spécialement, qu'il nous faut autrement acheter pour nourrir nos récoltes avec des rations bien balancées.

Le placement que constitue l'érection d'une bonne plate-forme ou d'une remise à fumier, se paie très vite puisque cela vous permettra de mieux conserver les fumiers liquides et solides du bétail pour les appliquer sur vos champs dans des conditions telles qu'ils auront conservé le maximum possible de valeur fertilisante.

Si nous avions des chiffres se rapportant à l'énorme quantité d'engrais de ferme encore mal conservé chez nous, nous serions probablement étonnés de la somme d'argent qui se perd par les amas de fumier mal protégés contre les éléments qui en diminuent la valeur.

Et pourtant nous n'avons pas les moyens de perdre tant que cela.

L'oeuvre du bureau fédéral des marchés

Le bureau fédéral des marchés, qui vient d'être établi, a déjà eu bien des problèmes à résoudre. La Loi de l'organisation du marché des produits naturels est une mesure législative nouvelle pour la plupart des parties du Canada, et il y a encore beaucoup d'incertitude sur son mode de fonctionnement. La nature et le volume de la correspondance que l'on reçoit à ce sujet montre que le Bureau sera appelé à régler bien des questions de tous genres.

Les plans qui avaient été préparés par des groupes intéressés, avant l'établissement du Bureau, ont été étudiés et approuvés. L'un de ces plans pourvoit à la réglementation de l'exportation des pommes et des poires. L'autre traite de la vente des gros fruits de la Colombie britannique. Il ne paraît y avoir que peu de difficultés à la mise à exécution de l'un ou l'autre de ces plans.

On demande beaucoup de renseignements sur la façon dont ces plans doivent être soumis et l'on s'impatiente un peu de ce que l'on croit être un retard apporté à leur étude. Il est à noter sous ce rapport qu'un plan pour la vente d'un produit doit être soumis par les cultivateurs ou par les personnes qui s'occupent de la vente. Ce n'est pas la fonction du Bureau fédéral de préparer des plans pour l'industrie. Lorsqu'un projet a été préparé, il faut qu'il soit soumis au Ministre de l'Agriculture, à Ottawa, avec une pétition indiquant ceux qui l'appuient. Si le Ministre est d'avis que ceux qui font cette pétition représentent bien les producteurs ou les personnes engagées dans la vente, il soumet le plan au Bureau des marchés.

L'étude de ces plans exige quelque temps. Ces plans en effet demandent

des pouvoirs étendus et exercent un effet important sur bien des gens et bien des intérêts. Lorsqu'un plan arrive au Bureau fédéral des marchés, on l'examine d'abord pour voir s'il est dans l'ordre voulu pour être pris en considération. Ceci peut nécessiter un échange de correspondance avec ceux qui soumettent le plan, car souvent les dispositions ne sont pas claires. On doit considérer ensuite l'effet que le projet exercera sur les producteurs et les consommateurs.

S'il doit traiter du commerce d'exportation, il faut considérer quel sera son effet sur les pays importateurs et comment il sera reçu par les concurrents. Il doit être examiné à la lumière des relations internationales et des traités de commerce. Il faut étudier la légalité des propositions qui contiennent le plan et leurs relations à d'autres lois et règlements du Gouvernement. Un certain nombre d'auditions peuvent être nécessaires avant d'approuver un seul plan.

Il est évident que l'approbation d'un plan quelconque exige beaucoup de recherches. Le temps nécessaire dépend de la nature de la proposition, de la précaution avec laquelle les travaux préliminaires ont été exécutés par ceux qui soumettent le plan. En tous les cas c'est au moins une question de quelques semaines et peut-être de quelques mois.

Le Bureau fédéral du marché étudie actuellement un certain nombre de plans qui portent sur une variété de produits. Il a entendu la semaine dernière cinq députations sur ce sujet.

Ceux qui s'intéressent à la Loi de l'organisation du marché des produits naturels peuvent en recevoir le texte en en faisant la demande au Secrétaire du Bureau fédéral des marchés à Ottawa.

Ne vous inquiétez



H. C. Brooks, Inventeur
Pas d'onguent ni emplâtre
pour le marché. Nous envoyons sur
ver. Gare aux imitations. Ne so-
ez pas aux magasins, ni par agents. Pour
informations envoyez une
enveloppe avec étiquette.
H. C. BROOKS, 339 State St., N.

Faut-il colorer

Marché de campagne

Nés sur une ferme de paroisse, des gens qui sortis de leur milieu, ex- au collège, fut-il agricole quelques phrases la ques- nisation chez nous.

Ca ne vaut rien, disent que les habitants qui ont tes défrichées font des de

C'est un peu, comme à nos amis les commerça

"Pourquoi ouvrir des les pays nouveaux, qu chands des vieilles paro pas à rencontrer leurs ob

Des agriculteurs qui pas sur des fermes trop chances raisonnables de pays nouveaux, en trava entendu, parce qu'ils peu terre pour trente cents avoir à déboursier d'arge gouvernement les paie p ment, pour le labour, qu gratuitement des grains prend le moyen de les le parce que l'égouttement parfois un revenu au l charge, qu'il en est de m ture des chemins, de la c écoles, des écoles-chapel que ça ne coûte presque que l'ambiance est diffé

Il y a encore ceci, qu un marché local supérie agriculteurs des vieilles

Celui qui passe un campagne remarque pr jeunes une cigarette à la

C'est leur droit, et ils Dans les vieilles paro nier, pour obtenir un p rettes, ces jeunes deva valeur d'un minot de bor

terre, de trois douzaines livre et demi de beurre.

C'est un échange disp A la même saison, en nouveau, pour un paque le colon n'avait qu'à éch de beurre, une douzain quart d'un minot de pat

Ca représente moins de valeur produite po même commodité dont à la campagne ou à la vil

C'est que grâce au des ressources naturelles chaque pays nouveau off nités commerciales qu rarement dans les vieilles

La plupart de ceux contre la colonisation campagne anti-colonis laient se renseigner sur p

Ils préfèrent ne pas y

J-

SAVO
BABY
OW

Le Meilleur pour Bébé

tre fumier

intaux (112 lbs) on voit donc possible d'éviter la perte de ns de kilogrammes d'azote née. Or cela correspondrait s à la richesse totale des en- es minéraux que l'on emploie née en France et qui coûtent a milliard de francs à l'agri- ce pays.

ps nous obligent à faire os, fermes, à nos troupeaux e nous pouvons en attendre, e raison devons-nous prendre e de bien conserver nos en- ne pas les laisser évaporer. essécher, puisqu'ils nous four- e quantité d'éléments fertili- et potasse spécialement, faut autrement acheter pour es récoltes avec des rations cées.

mment que constitue l'érection e plate-forme ou d'une remise e paie très vite puisque cela ettra de mieux conserver les quides et solides du bétail pliquer sur vos champs dans ions telles qu'ils auront con- maximum possible de va-

avons des chiffres se rappor- norme quantité d'engrais de ore mal conservé chez nous. ns probablement étonnés de l'argent qui se perd par les mier mal protégés contre les ui en diminuent la valeur. tant nous n'avons pas les perdre tant que cela.

u fédéral

rs étendus et exercent un effet sur bien des gens et bien des. Lorsqu'un plan arrive au Bu al des marchés, on l'examine our voir s'il est dans l'ordre r être pris en considération. e nécessiter un échange e lance avec ceux qui soumet- n, car souvent les dispositions s claires. On doit considérer têt que le projet exercera sur teurs et les consommateurs. raiter du commerce d'expor- faut considérer quel sera son es pays importateurs et com- ra reçu par les concurrents. e examiné à la lumière des re- nternationales et des traités de

Il faut étudier la légalité des ns que contiennent le plan et ions à d'autres lois et règle- Gouvernement. Un certain auditions peuvent être néces- nt d'approuver un seul plan. ident que l'approbation d'un onque exige beaucoup de re-

Le temps nécessaire dé- e de la proposition, de la pré- ec laquelle les travaux prélimi- été exécutés par ceux qui sou- plan. En tous les cas c'est au question de quelques semai- être de quelques mois.

au fédéral du marché étudie nt un certain nombre de plans t sur une variété de produits. du la semaine dernière cinq s sur ce sujet.

s'intéressent à la Loi de l'or- du marché des produits natu- nt en recevoir le texte en en demande au Secrétaire du Bu- al des marchés à Ottawa.

Ne vous inquiétez pas de votre hernie!



E. Brooks, Inventeur
H. C. BROOKS, 339 State St., Marshall, Michigan.

Pourquoi vous tourmenter et souffrir plus longtemps avec votre hernie? Renseignez-vous au sujet de mon invention. Elle apporte aise, confort, et joie en traitant et soulageant des milliers de personnes atteintes d'hermes gênantes. Les Coussins à Air lesquels rassemblent et joignent les parties rompues comme un membre cassé. Pas d'opération désagréable ou douloureuse. Pas d'onguent ni emplâtres. Durable et bon marché. Nous envoyons sur essai pour le prouver. Gare aux imitations. Ne sont pas vendus dans les magasins, ni par agents. Ecrivez aujourd'hui pour informations envoyées gratuitement dans une enveloppe une scellée.

Faut-il coloniser?

Marché de campagne et marché de campagne

Nés sur une ferme dans une vieille paroisse, des gens qui ne sont jamais sortis de leur milieu, excepté pour aller au collège, fut-il agricole, tranchent en quelques phrases la question de la colonisation chez nous.

Ca ne vaut rien, disent-ils, parce que les habitants qui ont des terres toutes défrichées font des dettes.

C'est un peu comme si nous disions à nos amis les commerçants:

"Pourquoi ouvrir des magasins dans les pays nouveaux, quand les marchands des vieilles paroisses n'arrivent pas à rencontrer leurs obligations?"

Des agriculteurs qui ne réussissent pas sur des fermes trop endettées ont des chances raisonnables de succès dans les pays nouveaux, en travaillant fort, bien entendu, parce qu'ils peuvent avoir de la terre pour trente cents de l'acre sans avoir à déboursier d'argent, parce que le gouvernement les paie pour le défrichement, pour le labour, qu'il leur distribue gratuitement des grains de semence ou prend le moyen de les leur faire gagner, parce que l'égouttement des terres c'est parfois un revenu au lieu d'être une charge, qu'il en est de même de l'ouverture des chemins, de la construction des écoles, des écoles-chapelles, aussi parce que ça ne coûte presque rien de taxe et que l'ambiance est différente.

Il y a encore ceci, que les colons ont un marché local supérieur à celui des agriculteurs des vieilles paroisses.

Celui qui passe un dimanche à la campagne remarque presque tous les jeunes une cigarette à la bouche.

C'est leur droit, et ils en usent.

Dans les vieilles paroisses, l'été dernier, pour obtenir un paquet de cigarettes, ces jeunes devaient payer la valeur d'un minot de bonnes pommes de terre, de trois douzaines d'œufs ou d'une livre et demi de beurre.

C'est un échange dispendieux.

A la même saison, en Abitibi, pays nouveau, pour un paquet de cigarettes le colon n'avait qu'à échanger un livre de beurre, une douzaine d'œufs ou le quart d'un minot de patates.

Ca représente moins de travail, moins de valeur produite pour obtenir la même commodité dont le prix est égal à la campagne ou à la ville.

C'est que grâce au développement des ressources naturelles qu'il renferme chaque pays nouveau offre des opportunités commerciales qu'on rencontre rarement dans les vieilles paroisses.

La plupart de ceux qui vitupèrent contre la colonisation cesseraient leur campagne anti-colonisatrice s'ils allaient se renseigner sur place.

Ils préfèrent ne pas y aller!

J.-E. LAFORCE.

SAVON
BABY'S
OWN

Le Meilleur pour Bébé. Le Meilleur pour Vous.

SECTION FEMININE
Le Timbre de la Ligue Catholique féminine

Demandez le timbre de la Ligue Catholique féminine. Il sera un signe de ralliement entre les ligueuses et deviendra un précieux auxiliaire dans la campagne de la Ligue contre l'immoralité.

Il se vend en feuilles de cent timbres, mais il pourra se détailler à un sou pièce, par les zélatrices.

Ecrivez à Mademoiselle Béatrice Filteau, 3 rue Collins, Québec.

Recettes pour le fromage

- Sauce au Fromage**
- 2 cuillerées à soupe de beurre
 - 2 cuillerées à soupe de farine
 - 1 cuillerée à soupe de sel
 - Poivre
 - 1 cuillerée à soupe de fromage râpé
 - 1 tasse de lait.
- Recette No 1:** Faites fondre le beurre et ajoutez-y la farine et les assaisonnements en tournant jusqu'à ce que vous ayez une pâte lisse et écumeuse. Ajoutez le lait graduellement et faites cuire en agitant constamment jusqu'à ce qu'il s'épaississe. Juste avant de servir ajoutez le fromage râpé. Remuez jusqu'à ce qu'il soit fondu et servez chaud.
- Recette No 2:** Mélangez la farine avec un peu de lait froid. Faites chauffer le reste du lait dans un bain-marie. Ajoutez la farine et agitez constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajoutez le beurre et les assaisonnements et, juste avant de servir, ajoutez le fromage râpé. Il faudra moins de beurre si cette recette est employée.

- Oeufs cuits avec du Fromage**
- 1 œuf
 - 1 cuillerée à soupe de fromage râpé
 - 1 tasse de miettes de pain beurrées
 - Sel
 - Poivre.
- Cassez les œufs dans un plat beurré qui va au four ou dans des moules. Mettez dans un four chaud jusqu'à ce que le contenu du plat soit cuit autour des bords. Recouvrez de fromage assaisonné puis d'une chapelure de miettes de pain beurrées. Faites réchauffer et servez chaud.

- Salade de Fromage et d'Olives**
- Faites passer du fromage Cheddar à travers un hache-viande ou râpez finement. Mélangez-le avec un peu de crème et assaisonnez de sel et de poivre. Mélez-y des olives finement hachées. Confectionnez en petites boules ou rouleaux que vous poserez sur des feuilles de laitue croquante. Servez avec de la sauce à salade. Saupoudrez de persil ou de laitue hachée.
- Vous pourrez vous servir pour cette salade de fromage de crème ou de fromage blanc; les deux se valent pour leur goût délicieux.

- Soupe au Fromage**
- 4 tasses de lait
 - 2 ou 3 tranches d'oignon
 - 2 cuillerées à soupe de beurre
 - 2 cuillerées à soupe de farine
 - 1 cuillerée à soupe de sel.
 - Poivre
 - 1 tasse de fromage râpé
 - 2 jaunes d'œufs

Ebouillantez le lait avec l'oignon, puis ôtez l'oignon. Faites fondre le beurre dans la partie supérieure d'un bain-marie. Remuez dans la farine jusqu'à ce que le tout soit lisse. Versez ensuite le lait chauffé et les assaisonnements et faites cuire dans un bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce qu'il soit épais. Ajoutez les jaunes d'œufs battus en remuant. Faites cuire une minute et ajoutez le fromage râpé. Battez avec une batteuse d'œufs Dover et servez immédiatement. On peut passer de jaunes d'œufs, mais on obtient une sauce plus riche et plus délicate en les employant.

Salade de pommes de terre et de fromage

Mélangez du fromage râpé ou finement haché avec des pommes de terre froides coupées en dés. Assaisonnez de sel et de poivre et humectez de sauce à salade. Mettez par cuillerées sur des feuilles de laitue et servez froid.

On peut ajouter du céleri haché, un oignon coupé en tranches fines ou du piment en petits morceaux pour donner de la variété à la salade.

Les Mères Résolvent Mieux
Le Problème des Rhumes

Elles adoptent le nouveau Système des fabricants du Vicks VapoRub pour Mieux Maîtriser les Rhumes

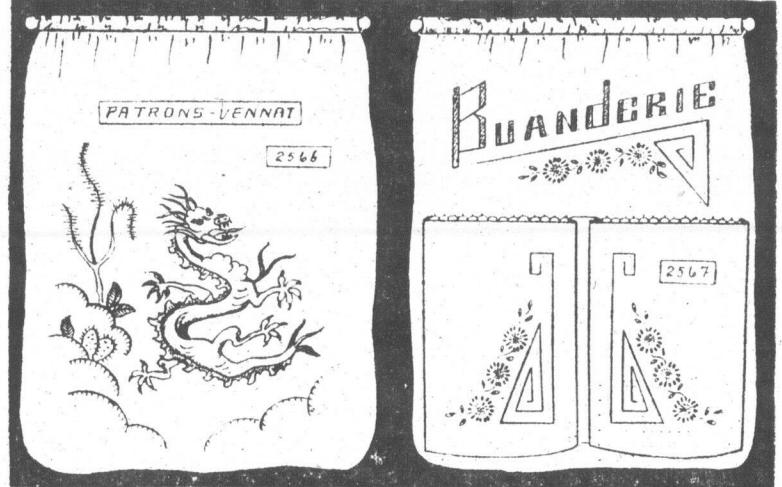
Une nouvelle découverte pour aider à éviter les rhumes rend possible ce remarquable système.

Toutes les mères de famille sentent peser sur elles le problème angoissant des rhumes, surtout des rhumes fréquents des enfants. Aussi ont-elles appris avec satisfaction que les fabricants du Vicks VapoRub ont mis au point un Système pour Mieux Maîtriser les Rhumes chez soi. Des médecins ont prouvé par des essais que le Système Vicks aide à diminuer le nombre et la durée des rhumes, et le fait est démontré chaque jour par des milliers de personnes l'employant chez elles.

Offre d'essai gratuit

Le Système Vicks est inauguré de concert avec le nouveau Vicks Vapo-nol, basé sur une nouvelle idée pour éviter les rhumes. — compagnon du Vicks VapoRub, la méthode moderne pour le traitement des rhumes. Procurez-vous un flacon de cette nouvelle préparation et gardez-le près de votre pot de VapoRub — pour l'employer comme indiqué ci-après. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats, votre pharmacien est autorisé à vous rembourser votre argent.

La broderie est un agréable passe-temps



Nouveaux dessins pour sacs à Linge. Le No 2567 comprend des pochettes détachées pour les mouchoirs et les lacs, ce qui est très pratique. Les lettres seront jaune orange, courants bruns, fleurs bleues. No 2566, chemise vert vif, avec points lancés jaunes et rouges, contour extérieur du dos, yeux et flammes rouges, sol gris-vert avec tissages vert feuille.

Chacun à tracer 25c, patron 50c, au fer chaud 35c. Etiquette sur bon coton jaune 25c, 36c, 40c, 44c, 48c, 52c, 56c, 60c. Sur coton jaune brodé 40c, 75c et 60c. Sur superette 60c, 75c, 80c, 85c, 90c, 95c, 100c. No 2567, \$1.35. Coton garanti au lessivage environ 20c.

Catalogue Général de Broderie 20c. Album de Layette 30c, modèles 15c.

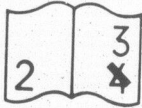
Abonnez-vous à Notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, Casier 159, St-Roch, Québec.

SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL.



Le concours de ponte Canadien

1ere Semaine 1er au 7 nov. 1934

Le seizième concours de ponte canadien est commencé à Ottawa depuis le premier novembre. Trente-cinq parquets prennent part à l'épreuve 1934-35. On rencontre plusieurs noms d'éleveurs avec lesquels nous étions devenus familiers. Chaque éleveur fournit treize œufs dont trois de remplacement.

Les résultats de la première semaine sont bons. Les oiseaux ont été reçus en excellente condition et sont d'excellente qualité. Il n'y a que très peu de colonies où ne figurent des sujets de deuxième génération car les pondeuses du présent concours proviennent pour la grande majorité de parents enregistrés.

Le pourcentage de la ponte pour la première semaine est de 18.4%, il se compare à 19.1% pour la semaine correspondante de novembre 1933.

Les races figurent dans l'ordre suivant par rapport au nombre: Plymouth Rocks barrés, Leghorn crête simple; 2 parquets de Wyandottes Blancs, un de Rhode Island et un de Light Sussex.

C'est un parquet P.R.B., propriété de M. G. W. Grant, qui figure au premier plan cette semaine avec un total de 31 œufs lui obtenant 32.8 points.

Le total des points pour chaque parquet dépend du résultat de ponte des dix sujets réguliers. S'il arrivait qu'une des dix pondeuses meure au cours de l'épreuve, nous devrions éliminer son record du total et tenir compte de celui de l'oiseau de remplacement.

Les points toujours enregistrés selon le poids des œufs seront comptés d'après l'échelle suivante:

Oufs atteignant une moyenne de 26 onces, 1.2 point chacun; 25 onces, 1.1 point; 24 onces, 1.0 point; 23 onces, 9 pts; 22 onces, 8 pts; 21 onces, 7 pts; 20 onces, 6 pts.

Les œufs pesant moins de 20 onces à la douzaine seront éliminés; ceux de 26 onces et plus obtiendront le maximum, savoir: 1.2 pt.

On nous fournira, la semaine prochaine, la liste complète des concurrents avec leur adresse. Nos lecteurs voudront bien la conserver pour référence car nous ne pourrions publier les adresses chaque semaine.

Bien que les autorités du concours donnent toute l'attention nécessaire à la préparation des rapports hebdomadaires, on ne pourra cependant considérer les chiffres comme absolument officiels.

16ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPERIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Quelques indications à retenir "M" — Mue. "D" — Décédé "B" — Couveuse "X" — Parquet en tête.

Parquet — Propriétaire et Race	Oufs à date	Total Points
1. Sta. Exp. La Ferme B.P.R.	19	12.2
2. Sta. Exp. Kapuskasing	18	16.1
3. Sta. Exp. Kapuskasing	20	14.5
4. A. J. Urquhart	32	27.5
5. R. W. Kettles	7	5.7
6. Frank Teasdale	13	10.4
7. W. S. Hall	28	21.5
8. K. Slater	7	4.6
9. J. H. Thompson	3	2.4
10. G. A. Robertson & Son	35	32.8x
11. G. W. Grant	12	8.9
12. A. H. Dickinson	38	30.4
13. A. P. R. Dunlop	4	2.4
14. Fisher P. Farm	2	1.2
15. M. C. Wallace	7	5.6
16. Mme. C. H. Moore	18	11.6
17. Manor Farm	9	7.2
18. W. S. Hall	5	3.8
19. R. J. Steele	14	9.7
20. R. Haycock	10	7.0
21. Alex. McLean	9	5.7
22. Manor Farm	32	28.6
23. Philip Henrich	36	28.3
24. G. S. Taylor	2	1.2
25. P. C. Evans	2	1.4
26. Reliable Farm	2	1.2
27. J. G. Twiddle	42	37.3
28. R. J. Penhall	12	10.7
29. M. Shantz & Sons	2	1.2
30. A. E. Shank & Son	42	37.3
31. Ferme Exp. Ottawa	12	10.7
32. Ferme Exp. Ottawa	2	1.2
33. Wm. Lapointe		
34. R. J. Rene de Cotret		
35. Jas. Winter		
Total	440	351.1

Les Eleveurs de Bovins Canadiens...

(Suite à la page 458)

RAPPORT DU JUGEMENT DES BOVINS CANADIENS A L'EXPOSITION PROVINCIALE D'HIVER DE SHERBROOKE, LE 8 NOVEMBRE 1934.

JUGE — M. S. J. Chagnon, Directeur de la Ferme Ecole provinciale de Deschambault.

Taureaux moins d'un an: 1.—Albani Sylvestre, St-Simon, et de Bagot; 2.—Arthur-G. Beauregard.

Concours de ponte Lennoxville, Que

1ere Semaine 1er au 7 novembre

Les mêmes règlements que nous donnons pour le Concours d'Ottawa sont observés aux concours de Lennoxville.

Nous publions cette semaine la liste des concurrents avec leur adresse. Le lecteur est prié de conserver cette liste que nous ne publierons pas à l'avenir.

Race Leghorn, C. S.:

- 1.—Riverside Poultry Farm, Bishopton, Qué.
- 2.—K. K. Campbell, Luskville, Qué.
- 3.—Arthur Préfontaine, St-François-Xavier de Brompton, Qué.
- 4.—Arthur Dupuis, Valleyfield, Qué.
- 5.—C. Drummond, Sherbrooke, Qué.
- 6.—Adelard Fortin, Abbotsford, Qué.
- 7.—Covoit Coopératif de Mariville, (J.-R. Carreau), Mariville, Qué.
- 8.—W. M. Oliver, Baie d'Urfe, Qué.

Race Plymouth Rock Barrée:

- 9.—H. R. Drew, North Hatley, Qué.
- 10.—W. M. Oliver, Baie d'Urfe, Qué.
- 11.—L. A. Gnaedinger, Valleyfield, Qué.
- 12.—W. W. Elliot, Howick, Qué.
- 13.—Covoit Coopératif Ormstown, (Taylor Bros.), Ormstown, Qué.
- 14.—S. C. Billings, Sherbrooke, Qué.
- 15.—C. R. Waldron, Danville, Qué.
- 16.—Mrs. Alex. MacKay, Tomfobia, Qué.
- 17.—Mrs. L. H. Parker, Hatley, Qué.
- 18.—Station Expérimentale, Covoit Coopératif de Papineau, (Etienne Rioux), Notre-Dame de la Paix, Labelle, Cte, Qué.

Leghorn Bie, C. S.:

- 20.—Riverside Poultry Farm, Bishopton, Qué.

CONCOURS DE PONTE DE LENNOXVILLE

Conduit à la Station Expérimentale.

Indications à retenir: "X" — 1er parquet; "B" — Couveuse; "M" — Mue; "D" — Décédé; "S" — Malade.

Parquet — Propriétaire et Race	Total Oufs	Total Points
1. Riverside P. Farm, S.C.W.L.	10	8.8
2. G. K. Campbell	27	21.3
3. Arthur Préfontaine	32	26.6
4. Arthur Dupuis	20	17.1
5. C. Drummond	45	35.3
6. Adelard Fortin	14	10.2
7. Covoit Coopératif (J.-R. Carreau)	36	29.5
8. W. M. Oliver	10	7.1
9. H. R. Drew	30	23.8
10. W. M. Oliver	32	28.6
11. L. A. Gnaedinger	26	19.1
12. W. W. Elliot	9	7.6
13. Ormstown C. Coopératif Hatchery (Taylor Bros)	0	0
14. S. C. Billings	0	0
15. C. R. Waldron	15	13.9
16. Mrs. Alex. MacKay	9	7.6
17. Mrs. L. H. Parker	6	4.2
18. Sta. Exp. La Ferme	19	12.4
19. Covoit Coop. Papineau (Etienne Rioux)	4	2.4
20. Riverside P. Farm, S.C.W.L.	0	1
Total	336	267.9

gard, Ste-Anne de North-Stukely, et de Sherbrooke; 3.—Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 4.—Hectance Charpentier, Clairvaux, et de Bagot; 5.—Edmour Gaucher, St-Valérien, et de Sherbrooke.

Taureaux d'un à 2 ans: 1.—J.-H. Omer Lemay, St-Hyacinthe; 2.—Ernest Sylvestre; 3.—Hectance Charpentier.

Taureaux de 2 à 3 ans: 1.—A.-G. Beauregard; 2.—E. Gaucher; 3.—J.-H.-O. Lemay; 4.—A. Sylvestre.

Taureaux de 3 à 6 ans: 1.—E. Gaucher; 2.—E. Sylvestre; 3.—Albani Sylvestre.

Championnat Senior: Edmour Gaucher, St-Valérien, Sherbrooke.

Championnat Junior: J.-H. Omer Lemay, St-Hyacinthe.

Grand Championnat: Edmour Gaucher.

Génisses de moins d'un an: 1.—E. Sylvestre; 2.—Albani Sylvestre; 3.—J.-H.-O. Lemay; 4.—H. Charpentier; 5.—H. Charpentier; 6.—E. Sylvestre; 7.—E. Gaucher; 8.—A.-G. Beauregard.

Génisses d'un an: 1.—J.-H.-O. Lemay; 2.—A. Sylvestre; 3.—E. Gaucher; 4.—E. Sylvestre; 5.—H. Charpentier; 6.—H. Charpentier; 7.—A.-G. Beauregard.

Taures de 2 à 3 ans, Taries: 1.—H. Charpentier; 2.—A. Sylvestre; 3.—Ernest Sylvestre; 4.—Edmour Gaucher.

Taures de 2 ans, en lait: 1.—J.-H. Omer Lemay; 2.—E. Sylvestre; 3.—E. Gaucher; 4.—A. Sylvestre.

Vaches taries, 3 ans et plus: 1.—A. Sylvestre; 2.—E. Sylvestre; 3.—E. Gaucher; 4.—J.-H.-O. Lemay; 5.—E. Sylvestre; 6.—H. Charpentier; 7.—A.-G. Beauregard.

Vaches en lait, 3 ans et plus: 1.—H. Charpentier; 2.—Albani Sylvestre; 3.—E. Sylvestre; 4.—J.-H.-O. Lemay; 5.—E. Gaucher; 6.—E. Sylvestre; 7.—A.-G. Beauregard.

Vaches en lait, 4 ans et plus: 1.—E. Sylvestre; 2.—A. Sylvestre; 3.—J.-H.-O. Lemay; 4.—A.-G. Beauregard; 5.—H. Charpentier.

Championnat Senior: Albani Sylvestre, St-Simon, Bagot.

Championnat Junior: J.-H.-O. Lemay, St-Hyacinthe.

Grand Championnat: Albani Sylvestre, St-Simon, Bagot.

Troupeaux: 1.—A. Sylvestre; 2.—E. Sylvestre; 3.—J.-H.-O. Lemay; 4.—E. Gaucher; 5.—A.-G. Beauregard.

Troupeau Junior: 1.—J.-H.-O. Lemay; 2.—E. Sylvestre; 3.—A. Sylvestre; 4.—H. Charpentier; 5.—E. Gaucher; 6.—A.-G. Beauregard.

Progeniture Junior d'un taureau: 1.—J.-H.-O. Lemay; 2.—Albani Sylvestre; 3.—E. Sylvestre; 4.—A.-G. Beauregard; 5.—E. Gaucher.

Progeniture Senior d'un taureau: 1.—A. Sylvestre; 2.—J.-H.-O. Lemay; 3.—E. Sylvestre; 4.—H. Charpentier; 5.—E. Gaucher.

Progeniture d'une vache: 1.—A. Sylvestre; 2.—E. Sylvestre; 3.—J.-H.-O. Lemay; 4.—A. Nichols; 5.—A.-G. Beauregard; 6.—E. Gaucher.

Nouvelles en abrégé

La Commission des Chemins de Fer vient de décider que les traverses à niveau doivent être construites aux frais des compagnies ferroviaires.

Au 25 octobre nos expéditions de bêtes à cornes vivantes aux Iles Britanniques dépassaient d'un millier de têtes à 44,138, celles de 1933.

La semaine du fromage, l'hon. M. Godbout invite tous les marchands et les consommateurs à coopérer au succès de la Semaine du fromage commencée lundi.

Un jeune homme de Québec, M. Roméo Miville a été enseveli vivant sous un amas de sable, alors qu'il était occupé à creuser une tranchée pour le compte d'une compagnie de pulpe à Clark City. Le jeune homme demeurait à Limoilou.

Le duc de Kent.—Au cours d'une pittoresque cérémonie qui se déroula conformément à une tradition vieille de plusieurs siècles, le prince George, quatrième fils du Roi, a été établi en possession de son titre de comte de Saint-André et duc de Kent, et a pris son siège à la Chambre des Lords.

La dernière révolte en Espagne bien que de courte durée n'est pas moins considérée comme la pire que ce pays ait connue, la plus sanglante et la plus destructrice depuis plusieurs décades. Les chiffres compilés par la Presse Associée et pouvant être considérés comme conservateurs s'alignent comme suit: 3,500 morts, 10,000 blessés, dommages matériels: \$500,000,000. Vingt mille personnes furent arrêtées au cours de la révolution.

L'automobile fait encore une victime à Château-Richer. Roland Rhéaume, âgé de 8 ans, fils de M. et Mme Narcisse Rhéaume de Château-Richer a été mortellement blessé par un auto et a succombé à ses blessures en arrivant à l'hôpital de l'Enfant Jésus, où il fut transporté d'urgence. La petite victime suivait une voiture avec d'autres camarades. Un auto s'en venant en sens contraire, n'aperçut pas le jeune Rhéaume, qui voulut traverser soudainement la route. Frappé avec violence l'enfant eut le crâne fracturé et double fracture à une jambe.

Utilisez le coupon d'abonnement, que nous publions dans chaque numéro du journal pour solder votre abonnement, cela vous épargne le temps et le trouble d'écrire une lettre. Mais n'envoyez pas d'argent de papier ou en monnaie sans faire recommander votre lettre, bien qu'il en coûterait meilleur marché de vous procurer un bon postal, attendu que par ce moyen, même si votre lettre prenait accidentellement une fausse direction, ce qui arrive rarement, mais qui peut arriver cependant, vous ne courez aucun risque de perdre votre argent. A l'aide du reçu de votre note postal il est toujours possible d'en obtenir un duplicata.

Le dixième anniversaire de l'U.C.C.

(Suite de la page 456)

noncé également une belle allocution, dont la pensée principale qui s'en dégage se résumerait ainsi: L'U.C.C. aura manqué à sa tâche si elle ne fait pas, de chacun de ses membres, le meilleur cultivateur qui soit.

Puis les anciens présidents MM. Laurent Barré et Aldéric Lalonde ont rappelé avec le Rvd père LeBel, ex-aumônier général, le passé de l'Union. C'était dans l'ordre. Nous regrettons être rendus au bout de notre espace, mais après tout, bien que les leçons du passé soient utiles pour éviter les faux pas dans l'avenir, nous devons nous contenter d'insister sur les nécessités du présent et du prochain.

Ceux qui travaillent pour le bien-être de la classe agricole de quelque façon qu'ils croient mieux lui être utile, ont

TRIBUNE LIBRE

Ruralisons!

Tout le monde se plaint, dans les villes c'est le chômage; à la campagne ce sont les produits qui se donnent.

Et les enfants qu'il faudrait établir quelque part.

Chez nous il aurait pu en être autrement, mais au lieu de vivre notre vie normale, nous avons préféré déruraliser notre population.

Ca nous a permis de vendre nos forêts aux autres, de donner en "free holds" des étendues considérables de notre patrimoine national, et avec les terres, de donner aux autres nos ressources naturelles.

Le résultat, nous l'avons. Nos campagnes remplies de jeunes gens qui ne savent où se placer, qui pour l'immense majorité ne peuvent attendre aucune aide de leurs parents; nos villes dégoûtées de chômeurs que l'Etat doit faire mal vivre.

Pour remettre un peu d'ordre dans nos affaires, il nous faudrait un marché local plus considérable, et ce marché ne peut s'obtenir que par l'augmentation de la population rurale.

Si des dix millions de Canadiens, sept millions vivaient à la campagne, ou encore si les Canadiens que notre politique économique du dernier siècle a poussés aux États-Unis habitaient nos campagnes, notre situation serait tout autre.

Notre pouvoir d'achat serait doublé, nous ne connaîtrions pas les temps difficiles que nous traversons, les finances nationales, provinciales, municipales seraient en meilleur état, et il y a de grande probabilité que dans nos pénitenciers et nos prisons les pensionnaires seraient moins à l'étroit que de nos jours.

Trop de nos gens perdent de vue, qu'avec le développement du machinisme l'ère des grandes agglomérations industrielles surpeuplées est passée, et, que cela leur plaise ou non, des douzaines de milliers de familles ouvrières de nos villes ne seront jamais réabsorbées par l'industrie urbaine.

Comme, même si elles le voulaient, les villes ne pourraient indéfiniment faire vivre ces gens à ne rien faire, il faudra nécessairement que ces familles se résignent à se procurer par d'autres moyens, les denrées qu'il leur faut pour manger, les habits pour se vêtir, une maison pour s'abriter et du chauffage pour les temps froids et faire cuire les aliments.

Il est des pays où la solution de ce problème serait excessivement difficile.

Chez nous il en est autrement, parce que nous avons des douzaines de millions d'acres de bonne terre arables où des familles peuvent se procurer tout ça, si elles le veulent, et si les autorités se décident à faire leur part, toute leur part pour que nos gens puissent s'établir chez eux, au pays.

Et, peut-être, redeviendrons-nous les maîtres chez nous.

J.-E. Laforce

RACE AYRSHIRE

Qualifications au livre d'Or pour octobre 1934

Le rapport que nous adresse le secrétaire de l'Association canadienne des Eleveurs de bovins Ayrshire indique que durant le mois qui vient de finir 127 certificats de qualification ont été émis, dont 60 pour la division de 365 jours et 67 pour celle de 305 jours.

Les vedettes parmi les vaches de nos troupeaux sont les suivantes:

CLASSE ADULTE—365 jours

Netherall Sunshine 2e Imp., propriété de la Ferme-Ecole provinciale. La Gorgendière a produit 20,253 lbs de lait à 4.46% ou 902 lbs de gras.

CLASSE 4 ANS—365 jours

Duchesse du troupeau de M. Oscar Be-

(suite à la page 464)

droit à tout notre encouragement, et à l'occasion de son heureux dixième anniversaire, nous offrons aux dirigeants de l'U.C.C., à ses dévoués aumôniers, à sa nouvelle section des bûcherons, et à tous ses membres, nos vœux de succès et prospérité.

FRS FLEURY.

Bannissez votre crainte d'

Le succès est règle générale employez les Teintures Diamond à une bonne raison pour cela. Les Diamond contiennent la quantité de fine matière anilique. C'est pourquoi les tissus se teignent également avec les Teintures Diamond. Pas de tennissures, ni barrières réelles, riches. Pas de morts. Rappelez-vous que les teintures sont permanentes. Et vous désirez des teintures, sans bouillir, pour tissus, mousses ou robes, employez les Teintures Diamond. Chez tous les teinturiers, 15c.

Diamond

FAITES AU CANADA

Meilleures parce que plus pure aniline

Comment consommer le fromage canadien

Le fromage Cheddar Canadien de différentes grosseurs; on a toutes les saisons de l'année la quantité que l'on désire. Les gens préfèrent n'acheter à la provision de quelques jours, car il n'y a aucune difficulté. Ceux qui vivent à quelcun magasin peuvent l'acheter en grande quantité et le conserver très longtemps en lui-même soins nécessaires.

Une bonne quantité à acheter pour la famille ordinaire, mages de 10 livres. On peut une moitié de ce fromage en un côté fraîchement coupé d'une couche de paraffine, et en dans un endroit aussi frais que possible. L'autre moitié se conservera humide si on la met sur une plate ou une feuille de papier surface coupée tournée vers l'extérieur, en le servant, d'un centre la quantité nécessaire cuillère ou un couteau, sans bords extérieurs. Dès que l'opération terminée, on retourne le fromage assiette et on le met dans plus frais possible. Lorsqu'on prend de cette façon, le fromage durcit pas ni ne se dessèche, évite tout risque de moisissure.

Cependant le fromage qui dur et qui se dessèche ne peut être jeté pour cela. On peut l'employer dans la cuisine. Le très sec se conserve très est mis dans un bocal de verre propre et il vaut tout autant cuisiner que le fromage frais. Il a généralement un goût plus le fromage frais, ce qui est son bon point en sa faveur quand bûche avec d'autres aliments.

NERFS TREMBLANTS

Quand vos nerfs sont agités quand vous ne pouvez dormir, quand vous faites est un fardeau, vous êtes irritable et morose, essayez le Composé Végétal E. Pinkham, 98 femmes sur 100 en avoir bénéficié.

Il vous donnera le sommeil, vous semblera, de nouveau d'être vécue.

Ne retardez pas un seul recourez à ce remède qui vous lèvera. Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL

Lydia E. Pinkham

OXYMEL

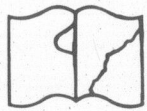
SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'usage

va être essayé dans toutes les familles.

meux contre les rhumes, bronchites,

etc. Procurez-vous en une bouteille

pharmacie ou chez J.-E. Livernois et



Bannissez votre crainte d'insuccès

Le succès est règle générale quand vous employez les Teintures Diamond. Et il y a une bonne raison pour cela. Les Teintures Diamond contiennent la plus grande quantité de fine matière aniline colorante. C'est pourquoi les tissus sont teints si également avec les Teintures Diamond. Pas de ternissures, ni barriolages. Couleurs réelles, riches. Pas de tons fades ou morts. Rappelez-vous que les couleurs foncées sont permanentes en bouillant. Et vous désirez des teintes légères, fines, sans bouillir, pour tissus à lingerie, mousses ou robes, employez les nouvelles Teintures Diamond. Chez tous les pharmaciens, 15c.

Diamond Dyes

MADE IN CANADA

Meilleures parce que plus riches en pure aniline

Comment conserver le fromage canadien

Le fromage Cheddar Canadien se fait de différentes grosseurs; on peut l'avoir à toutes les saisons de l'année et dans la quantité que l'on désire. Beaucoup de gens préfèrent n'acheter à la fois que la provision de quelques jours, et dans ce cas il n'y a aucune difficulté à le conserver. Ceux qui vivent à quelque distance d'un magasin peuvent l'acheter en plus grande quantité et le conserver en bon état très longtemps en lui donnant les soins nécessaires.

Une bonne quantité à acheter en une fois pour la famille ordinaire est le fromage de 10 livres. On peut conserver une moitié de ce fromage en enduisant le côté fraîchement coupé d'une mince couche de paraffine, et en la gardant dans un endroit aussi frais que possible. L'autre moitié se conservera fraîche et humide si on la met sur une assiette plate ou une feuille de papier ciré, la surface coupée tournée vers le bas. On fera bien, en le servant, d'extraire du centre la quantité nécessaire, avec une cuillère ou un couteau, sans entailler les bords extérieurs. Dès que le repas est terminé, on retourne le fromage sur l'assiette et on le met dans l'endroit le plus frais possible. Lorsque l'on s'y prend de cette façon, le fromage ne durcit pas ni ne se dessèche, et l'on évite tout risque de moisissure.

Cependant le fromage qui est devenu dur et qui se dessèche ne devrait pas être jeté pour cela. On peut le râper et l'employer dans la cuisine. Le fromage très sec se conserve très bien, s'il est mis dans un bocal de verre sec et propre et il vaut tout autant pour la cuisson que le fromage frais et humide. Il a généralement un goût plus fort que le fromage frais, ce qui est souvent un bon point en sa faveur quand on le combine avec d'autres aliments.

NERFS TREMBLANTS

Quand vos nerfs sont aiguisés... quand vous ne pouvez supporter le bruit des enfants... quand tout ce que vous faites est un fardeau... quand vous êtes irritable et morose... essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, 98 femmes sur 100 disent en avoir bénéficié.

Il vous donnera le surplus d'énergie dont vous avez besoin. La vie vous semblera, de nouveau, digne d'être vécue.

Ne retardez pas un seul jour—recourez à ce remède qui vous soulagera. Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinkham

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus de vait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.

LE PARIGOT

Par J. GEYNET

NOTRE FEUILLETON

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

CHAPITRE III

Et le tour de la propriété commença, et bientôt Jean, le cœur serré, put constater combien les terres avaient souffert de l'abandon où les avait laissées la disparition du maître de la Chênevrière et la pénurie de la main-d'œuvre occasionnée par la guerre.

Conscient de cette déchéance et de l'impression pénible qu'en éprouvait Jean, Line, tristement, lui donnait quelques explications sur les récoltes de l'année, qui avaient été mauvaises, et sur les semailles déjà commencées. Jean hochait la tête.

Là, il n'aurait pas fallu mettre le blé... ici, les pommes de terre auraient mieux réussi. Ce champ aurait dû être retourné et semé en luzerne cette terre-là laissée en jachère.

Au pré Jaillat, ils trouvèrent un troupeau de quelques vaches et d'un petit nombre de moutons paissant sous la garde d'une vieille femme.

Un chien berger, la queue frétilante, vint faire des lèthes à Line.

Il s'appelle Loup aussi, dit la jeune fille, mais ce n'est plus le cher fidèle compagnon de notre enfance.

Il lui ressemble, dit Jean, caressant la brave bête, qui lui lécha les mains. Mais, dis-moi, Line, est-ce là tout votre bétail?

Où! nous avons eu bien des malheurs, Jean. Il faut que je te raconte tout. Veu-tu que nous nous asseyions un instant au bas du pré, au soleil, nous serons bien là pour causer.

Ils s'assirent aux côtés l'un de l'autre comme ils l'avaient fait si souvent, à cette même place, au temps de leur enfance et de leur adolescence.

Le cœur battant d'une émotion forte et douce, Jean fixait le doux visage de Line, et il fut soudain frappé de la tristesse profonde empreinte sur les traits chéris.

Line! tu as de la peine! dis-moi tout! ne me cache rien!

Line avait laissé tomber sa tête, dans ses mains, elle pleurait silencieusement.

Line! je t'en prie! Tu sais bien que je ne peux pas te voir pleurer.

Elle essuya brèvement ses yeux et essaya de sourire, mais son pauvre petit sourire pathétique perçait encore plus le cœur de Jean que ne l'avaient fait ses larmes.

Ecoute, Jean, oui, je suis triste, bien triste parce que tout va mal à la Chênevrière et que... maman et moi nous allons être obligées de la quitter. Jean est tellement saisi qu'il reste sans voix.

La Chênevrière que l'aimait tant! répète Line. — Oh! Line! non, ce n'est pas possible! Pourquoi? pourquoi?

Depuis la mort de Raymond et la révélation faite à ton sujet, papa avait été tellement bouleversé qu'il avait complètement perdu cœur à l'ouvrage. Tout commença à périr, on ne trouvait plus de bras pour travailler la terre. Maman et moi nous tâchions bien d'y suppléer, mais sans y réussir complètement. Pour comble de malheur, le hangar a brûlé, l'assurance n'avait pas été renouvelée... puis la fièvre aphteuse s'est mise dans l'écurie, plusieurs bêtes ont péri... Papa avait placé toutes ses économies en fonds russes ou autres valeurs étrangères qui ne payaient plus... Pour reconstruire le hangar et faire d'autres réparations urgentes, racheter quelques vaches, il dut emprunter. Le père Granier lui prêta une quinzaine de mille francs. Papa est mort avant d'avoir pu les lui rendre... nous les devons toujours. La santé de maman est complètement ruinée et demande de grandes précautions... moi, je me sens impuissante à relever la ferme toute seule... Le cœur déchiré, nous nous sommes donc décidées de vendre la Chênevrière au printemps prochain... C'est dur... mais nous y sommes obligées... Nous irons nous installer à la ville. J'ai mon brevet, je trouverai une position qui me permette de garder maman avec moi, et avec ce qui nous restera sur la vente de la Chênevrière,

notre dette une fois payée, nous aurons largement de quoi vivre. Line avait parlé très vite, sentant bien que si elle s'arrêtait elle n'aurait pas le courage d'aller jusqu'au bout de sa triste confidence.

Jean, son regard profond attaché sur elle, n'avait pas cherché une seule fois à l'interrompre.

Line, dit-il gravement quand elle se tut, n'as-tu pas pensé que par un mariage tu pourrais porter remède à cette triste situation?

Elle eut un cri vite étouffé, et Jean vit une rougeur ardente s'étendre sur son doux visage.

Me marier, dit-elle enfin à voix basse, oh! non... je ne me marierai jamais.

Et de nouveau Line cachait sa figure dans ses mains pour pleurer.

Alors, Jean écarta les petites mains vaillantes que de trop durs travaux ont meurtries. Puis son regard tendre plongea dans les yeux baignés de larmes.

Line! Linette chérie, veux-tu me confier le soin de ton bonheur et de celui de ta mère?

Et comme, pour toute réponse, Line n'a qu'un frémissement qui secoue violemment tout son corps, Jean continue, l'attirant doucement à lui:

Line, voudras-tu accepter pour mari le pauvre Parigot, méprisé par tous autrefois, mais dont ta bonté et ton amour ont réussi à faire un honnête homme et un bon chrétien?

Oh! Jean, mon Jean! répète-t-elle à travers des larmes, qui sont de joie maintenant.

Il y a quatre ans, Line, jamais je n'aurais osé te faire cette demande. Mais aujourd'hui je puis t'offrir un nom que bien d'autres seraient désireuses de porter.

Oh! je sais, Jean, je sais, fait Line, souriant à travers ses larmes... tu pourrais épouser Miss Whimsatt, qui est si riche et si belle!

Jean a un rire étouffé.

Comment le sais-tu? Eh bien oui! j'aurais pu l'épouser, car elle a pris soin de m'offrir elle-même son cœur et sa main, et d'autres avant elle avaient fait comme elle!... mais sans plus de succès. Mon cœur à moi s'était déjà donné.

Depuis quand, Jean?

Depuis le jour où, voilà treize ans, la petite main charitable de ma première infirmière pansa mes blessures... depuis qu'une douce voix consola mon cœur ulcéré en me disant: je t'aime!

Oh! comme je suis récompensée aujourd'hui de ma charité d'alors.

Et maintenant Line, veux-tu que nous fassions nos plans d'avenir?

Pourquoi parler de l'avenir, Jean, le présent est si doux!

Au mot d'"avenir" une ombre de tristesse avait de nouveau voilé le regard de la jeune fille.

Il est nécessaire, pourtant, d'en parler, Line; ne comprends-tu pas que je veux organiser ma vie de façon à rendre ma femme heureuse?

—Heureuse? Je le serai toujours et partout avec toi.

KRUSCHEN frappe à la source même de l'EMBOINPOINT Essayez Kruschen à nos frais

Si l'excès de chair, ou l'embonpoint vous tracasse, profitez de cette offre d'essayer Kruschen sans aucuns frais. Votre pharmacien tient un nombre limité de Gros Paquets Kruschen qui comportent la bouteille régulière et une bouteille d'ESSAI spéciale.

Employez d'abord la bouteille d'essai. Kruschen élimine du système les déchets et les poisons—cela tous les jours si vous suivez le mode d'emploi. Il frappe à la source même de l'embonpoint comme au point de départ de presque tous les maux—la paresse interne. Si vous n'êtes pas trop gros, Kruschen ne vous fera pas maigrir. Kruschen ne coûte que quelques cents par semaine—et vous donne une santé florissante! Procurez-vous votre Gros Paquet Kruschen dès aujourd'hui. Si vous n'êtes pas absolument convaincu, après avoir pris la bouteille d'essai gratuite, votre pharmacien vous rendra tout votre argent contre la remise du paquet régulier non ouvert.

Même si je t'emmenais tout au bout du monde sur mon grand oiseau de guerre?

—Toujours et partout avec toi!

Jean est si profondément ému qu'il se sent la voix coupée. Ce n'est qu'après un long silence qu'il peut reprendre gravement:

Line, nous resterons à la Chênevrière.

Elle a poussé un cri de surprise joyeux. Il la voit rougir et pâlir tour à tour.

A la Chênevrière! A la Chênevrière! murmure-t-elle enfin. Oh! Jean, un tel bonheur serait-il possible?

Très possible, Line, si tu le veux bien. Ce sera peut-être un peu dur pour commencer, mais nous sommes jeunes et forts, et le courage ne nous manquera pas à deux!... En quelques années nous rendrons à notre chère Chênevrière sa prospérité d'autrefois.

Line l'écoute comme dans une extase.

Ce serait trop beau! ce serait trop beau! répète-t-elle à mi-voix.

Mais, soudain, s'assombrissant:

Notre dette au Granier, murmure-t-elle avec inquiétude, je l'avais oubliée déjà... mais il sera facile de vendre un champ pour nous libérer.

Non, Line, la Chênevrière ne doit pas être mutilée. Nous aurons un autre moyen de nous acquitter avant la fin de la semaine même si nous le voulons...

Line ouvre de grands yeux qui ne comprennent pas. Jean s'explique, avec un léger embarras:

à suivre

GRATIS

Montres, coutellerie, Set de toilette. Vendez 200 ou 100, ou 50 paquets de graines à 0.06 le paquet. Retournez l'argent retiré de la vente, aussitôt l'argent reçu vous recevrez votre cadeau. Sur réception de 10c nous vous enverrons 10 jolies petites tailles de soie et notre catalogue de graines et cadeaux. Ecrivez à ALLEN NOUVEAUTÉS St-Zacharie, Qué.

VIVE JESUS ET MARIE!

CALENDRIER DU BON-PASTEUR

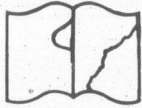
dédié aux familles chrétiennes
approuvé par

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal

Prix: Broché	(4 1/2 x 3 pcs)	\$0.60
" Sur carton simple	(12 x 6 1/2 ")	0.75
" Sur carton orné	(14 x 7 1/2 ")	1.00
" Relié, avec décoration	(4 1/2 x 3 ")	1.25
" Sur carton artistique	(14 x 9 ")	1.50

Pour frais de poste 10 sous de plus.

En vente au Monastère provincial du Bon-Pasteur,
104-est, rue Sherbrooke, Montréal.



Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSAKRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne,
Québec.

TARIF des annonces: 20c la ligne.
CLASSIFIÉE: 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT: (Par année) strictement
payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec \$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers \$1.50

50c si payé directement au bureau par bons
postaux dans les 30 jours qui suivent la
date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES.—Pour couture légère
chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais
payés. National Manufacturing Co., Dépt. 34,
Montréal. Nos 28 à 52 x 84 D.

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES ayant
une machine à coudre pour nous chez
elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la ma-
chine. Envoyez à Ontario Neckwear Company,
Dépt. 124, Toronto, 8, Ont.
Nos 44, 45, 46, 47, 48 x 501 M. P.

Hommes Demandés

HOMMES ET GARÇONS.—Apprenez le métier
de barbier, c'est la meilleure place à Québec, condi-
tions avantageuses, commission payée en ap-
prentissage. Quelques semaines suffisent pour être di-
plômé et gagner salaire. Dans votre intérêt n'hési-
tez pas. Envoyez au Collège des Barbiers de Québec
Farg., 873 St-Vallier, Québec, P. Q.
No 36 J. N. O. X001

AGENTS DEMANDÉS pour vendre des crav-
ates de soie pour nous. Nous vous les vendons
à un prix qui vous permet de réaliser 100% de
commission. Envoyez aujourd'hui pour détailler
gratuit et détails. Ontario Neckwear Company,
Dépt. 518, Toronto, 8, Ont.
Nos 44, 45, 46, 47, 48 x 501 M. P.

COMMISSION PAYÉE hebdomadairement pour
la vente de produits Etiquette Rouge. 1000 variétés
des plus beaux articles et articles. Copieration
complète entre la Compagnie et ses représentants.
S'adresser: La Cie Pépinière Dominion, Montréal.
No 46 x 99 K.M.

DIVERS

Collier Gratis

JOIES COUPONS à partir de 1 à 10 verges pour
toute chemise, tabliers, rideaux, doublures, nate-
tas, etc. 10 livres pour \$4.50 ou 15 livres pour
\$4.50, coûtent environ 0.6 la verge. Jolies cravates
25c chacune, aussi linges de seconde main, man-
teaux très propres pour dames \$2.25, capots pour
hommes \$2.25, robes 35c, collier gratis avec achat
de \$6.00. Poste payée. S'adresser à Fecteau &
Frère, St-Zacharie, Cte Beauce, P. Q.
No 42 J. N. O. X57

ARGENT A PRETER.—Cultivateurs! Emprun-
tez à 5% capitalisé, remboursable selon vos revenus.
Avez aussi des acheteurs. "Crédit Immobilier"
35, Notre-Dame-Ouest, Montréal.
No 50 J. N. O. X05

A VENDRE foin, grain, et paille par quantité de
charr. Satisfactions garanties. J.-E. Fontaine, St-
Guillaume, Cte Yamaska, P. Q.
No 37 J. N. O. X82

TOUT HOMME qui a eu une maladie des voies
urinaires, si légères qu'il ait été atteint, si bien
guéri qu'il paraît, si lointain qu'en soit l'origine
doit faire l'expérience recommandée, dans le traité
explicatif du Dr Prévost, intitulé: "Ce que tout
homme doit savoir avant et pendant le mariage"
envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire
à l'Institut de Prophylaxie, 3440 rue Hutchison,
Montréal. No 50—J. N. O. X291

SERVEZ A VOS RENARDS la fameuse moule
royale complète. Plus de onze ingrédients entrent
dans sa fabrication. Prix \$4.00 la poche de cent
livres: moule à volailles pour la poche \$2.50
Cassier 35, St-Fabien, Cte Rimouski, P. Q.
Nos 43, 44, 45, 46, 47—P001

OR PUR \$35.00 L'ONCE.—Soyez certains d'ob-
tenir plein prix pour vos vieux bijoux en or, dents
en or, etc., en vous adressant directement aux af-
ficheurs. Payons comptant par retour du courrier.
Les objets vous sont retournés affranchis si vous
n'êtes pas satisfaits. Provincial Refiners, 361 N.,
Yonge St., Toronto. No 46—021 M. P.

Trappeurs

Pourquoi n'apprenez-vous pas à prendre les renards
au piège, avec ma méthode, n'importe qui peut
réussir, conditions faciles, venez ou écrivez; méthode
garantie ou argent remis. A.-C. Roland, 476 rue
St-François, Québec. No 46—P99

Animaux à Fourrure

RENARDS ARGENTÉS très beaux sujets
\$50.00 et plus chacun au choix d'ici au 15 novem-
bre; aussi chats sauvages \$30.00, fûches \$10.00,
ceci comprend le couple. S'adresser à E. Boucher,
84-Aubert, Cte L'Islet. Nos 45, 46—P20

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gorge,
Bronchite et Souffle.
Excellentes aussi pour
donner l'appétit, ren-
forcer, purifier le sang
et faire muer. Elles
débarrassent aussi des
vers. Pourquoi vous
exposez à perdre votre
cheval pour la modique
somme de 50c? Une
bouteille de Toussine prise le printemps et à
l'automne assure la santé de votre cheval.
Expédiées FRANCO sur réception du prix:
\$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à
la pharmacie Brunet, rue St-Joseph.
Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.



Réparons Clippers

MERCI AUX MILLIERS DE CLIENTS de l'an
dernier, j'ai pu cette année les lames de clippers
pour "chevaux et bêtes à cornes" sur nouvelles
machines automatiques. Ouvrage parfait et garanti
0.35 sous le set. Continuez à expédier par malle à
R. H. Janelle, Pierreville, Cte Yamaska, P. Q.
Nos 38 à 49—P24

AIGUISEZ LES LAMES DE CLIPPERS.
"Avantageux de nous envoyer toutes les lames de
tondeuses. Nous aiguisons sur "Machine-Automati-
que" avec ouvrage et satisfaction garantis. Fai-
sons l'essai des lames avant l'envoi. Prix 70 cts et
le set. Vendez tout accessoire de clipper.
W. FONTAINE, PIERREVILLE, QUÉ.
No 39 à 48—P103

CLIPPERS.—Lames aiguës avec machines
automatiques spéciales, ouvrage garanti, 30c le set.
Herménégilde Fontaine, fils, Notre-Dame, Pierre-
ville, Qué. Nos 44, 45, 46—P33

CLIPPERS.—Lames aiguës sur machines
automatiques spéciales, ouvrage garanti, 30c le set.
pour clipper de barbière. Herménégilde Fon-
taine, fils, Notre-Dame, Pierreville, Cte Yamaska,
Qué. Nos 46, 47, 48, 49 P05

Volailles à Vendre

A VENDRE.—Cochet P. R. B. et R. I. P., oies
toulouse, africaines et Embden; canards Pekin,
dindes et dindons bronzés. Satisfaction ou argent
remis. J.-E. Fontaine, St-Guillaume, Cte Yama-
ska, P. Q. No 37 J. N. O. X64

POULETTES TOUTES AGES.—Rocks barrées,
Leghorns Blanches, Rocks Blanches. Baden Chick
Hatchery, Baden, Ont.
Nos 44, 45, 46, 47, 48 x 24 M. P.

POULETTES TOUTES AGES.—et poules d'un an
cochets, coqs. J. G. Tweedle, Fergus, Ont.
Nos 44, 45, 46, 47, 48 x 24 M. P.

POULETTES TOUTES AGES.—et poules d'un an
Rocks barrées, Leghorns et Rocks blanches. To P
Notch Chick Hatchery, Stratford, Ont.
No 46 x 57—M. P.

Animaux à Vendre

A VENDRE. à bonne condition, Taureau Jersey
de trois ans provenant de mère au Livre d'Or, et
taureau de l'année, tous de père et mère qualifiés.
S'adresser à Alphonse Bazinet, St-Hugues, Cte Ba-
got. No 45, 46—P05

A VENDRE. Magnifique taureau de 4 ans
ainsi que plusieurs vaches et taures de tous âges.
Ayrshires enregistrés et accrodites. J.-C. Bernard,
St-Pie, Cte Bagot, R. R. No 2, P. Q.
Nos 45, 46, 47—X 05

A VENDRE ou échanger plusieurs beaux étalons
Perch et Belge, classés A et B; aussi quelques Cana-
diens ainsi qu'un très beau Standard Breed classé
A pesant 1300 lbs. Wilfrid Labbé, R.R. No 2, Vict-
riaville, Qué. Nos 45, 46—P96

**LES CHEVAUX "ARNOLDWOLD A L'EXPO-
SITION ROYALE"**—Nous aurons un gros ex-
hibit de Percherons, Belges et Canadiens, étalons
et juments. Rencontrez-nous. Offre spéciale.
Une centaine de têtes de chevaux de chantiers,
de camions et d'ouillage général. Prix très inté-
ressants comprenant frais d'expédition à votre sta-
tion, afin de baisser notre stock avant l'hiver.
Envoyez-nous votre connaître prix et pour tous
autres renseignements. Arnoldwold Farms, Gren-
ville, Qué. Nos 45, 46—X891

BOVINS CANADIENS des meilleures généalo-
gies, au Livre d'Or et l'exposition. Jamais eu de
réflecteurs à la tuberculose ni avortement épidé-
miologique. A vendre Taureaux 2 ans et d'un an
tous classés; jeunes vaches enregistrées et croisées.
Prix raisonnables. S'adresser à Ferme du Lac
Simon, S. Yelle, gérant, Chénévilles, Cte Papineau
Qué. Nos 45, 46—P29

Qualifications au livre d'or...

(Suite de la page 461)

lisle, St-Hyacinthe s'est qualifiée avec
une production de 10,211 lbs de lait
titrant 4.63% ou 473 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS—365 jours

Duchesse de St-Méthode, propriété de la
Ferme-Ecole provinciale, La Gorg-
endière, a donné 12,403 lbs de lait à
4.29% ou 532 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS—365 jours

Marquise, propriété de Conrad Bérubé,
St-Valentin, Qué., a produit 8,289 lbs
de lait à 5% ou 415 lbs de gras.

CLASSE 4 ANS—305 jours

Byrne Hill Lily, propriété de M. Frank

Prix de dernière heure

Mardi, 13 novembre 1934

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé 20 1/2c
Fromage coloré Québec 9 3/4c

Ces prix sont ceux du commerce de gros
à Montréal mais non pas payés aux pro-
ducteurs.

Patates Québec No 1. 35 à 40c

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par
la Coopérative Canadienne des Produc-
teurs de Laine, Lennoxville, —P. Qué.

Laine blanche non lavée 11c F.A.B.
Laine blanche lavée 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la
laine en petites quantités de 10 à 100 livres.
Laine blanche non lavée 20c la lb.
Laine lavée 27c la lb.

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts \$5.90
Patente Hungarian, 98 lbs 2.60
1ère patente, Manitoba, quarts 5.50
98 lbs 2.40

Forté à levains, quarts 5.40
98 lbs 2.35

Patente Ontario sacs coton, 98 lbs 2.30
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs 2.20
Farine à engrais 1ère qualité 1.80

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Africain 1.00
Avoine alimentation No 150
" recréblée 52 1/2%
Avoine No 2 C. W. recréblée60
Blé d'engrais, 98 lbs 1.50

Orge d'alimentation65
Sarrasin d'alimentation80

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros \$3.00
Farine de viande, fine, 50% 3.00
Farine de viande, fine, 60% 3.50

Os broyés, gros ou fin 2.25
Farine de poisson 3.00
Farine de Luzerne 1.75

Ecaillés d'huîtres, volailles80
Ecaillés d'huîtres, poussins80
Gravier, gros ou fin 1.25

Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs 1.00
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs 1.10
Lait écrémé en poudre 9.00

Huile de foie de Morue:
1 gallon85
Moulée pour la ponte 2.45
Moulée pour poussins 2.60

Moulée pour croissance 2.45
Grains mélangés pour poules 2.10 à 2.30
Grains broyés fins, poussins 2.45
gros, poulets 2.40

DIVERS

Le minot
Pois à soupe \$1.75 à \$2.00
Pèves blanches, (triées) 1.90
" (triées Prime) 1.80
" (triées yeux jaunes) 2.50

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et
pour des peaux bien enlevées. Peaux avec
dommages ou séchées sans sel payées sui-
vant leur valeur.

Peaux de Boeufs salées .04 1/2c la lb.
Peaux de Boeufs fraîches .04 1/2c la lb.
15 à 50 moins 2 lbs chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 52
lbs et plus pour des peaux de 50 lbs ne
sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par
des Bouchers, à la pièce .50c chaque.
Peaux de veaux Deacons de campagne à
.35c chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité
\$1.50, sans crin et queue, .15c de moins.
Laine blanche non lavée à vendre .17c
la lb. F.O.B., Québec.

Peaux d'agneaux de novembre .30c
chacune.

Prix garantis du 12 au 24 novembre
1934.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé \$1.25
Gru 1.30
Gru Blanc (Middlings) 1.50

Blé d'Inde moulu 1.90
Moulée d'Avoine, fine 1.60
Moulée d'Orge, fine 1.45

Tourteaux de lin 1.90
Gruau d'avoine, jute 80 lbs 2.70
" coton 80 lbs 2.75

Drèches brasserie séchées 1.40
Molassine 2.50
Moulée à veaux 3.20
Moulée laitière 18% 2.05

" 24% 2.30
Foin la tonne 16.00
Paille la tonne 11.00
Pot Barley 2.65
Pearl Barley 3.75

Sucre (Sacs 100 lbs):
Granulé, No 1, sac coton \$5.50
Cassonade, No 1 5.20
Cassonade, No 2 5.10
Cassonade, No 3 5.00

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal \$.58
Sel Le sac
Sel fin, sac 140 lbs \$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs95

Saindoux:

En seaux 20 lbs \$2.00

LARD SALÉ

Gras de dos:
30 x 40 morc. (200 lbs au baril) \$37.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril) 36.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril) 35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril) 33.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril) \$33.00
Canadien Short Cut, gras et maigre. 28.00

COMPARAISON DES PRIX

	14 nov. 1934	16 nov. 1933	13 nov. 1924
Beurre No 1, Past.	19	20 3/8	33 1/2
Fromage Coloré.	9 1/8	9	17
Fromage Blanc.	9	8 3/8	17
Ceufs Frais.	48	45	59
Veaux de lait vivants.	07	5 1/2	10
Bouillons vivants choix.	04 1/2	4 1/4	5 1/2
Agneaux.	06 3/4	5 3/4	10 3/4
Porcs vivants.	7.65	6.25	10.50
Poulet: abattus engraisés au lait.	25	23	30

Byrne, Charlesbourg, Qué., s'est
qualifiée avec production de 8,545 lbs
de lait à 4.49% ou 384 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS—305 jours

Bois de la Roche Queen, propriété W. W.
Skinner, Senneville, Qué., 8,765 lbs
de lait à 4.47% ou 392 lbs de gras.
Springburn. Watchknowe Gilbert

McMillan, Huntingdon, Qué., 8,352
lbs de lait à 4.51% ou 377 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS—305 jours

Beaconsfield Mabel.—Ferme-Ecole Pro-
vinciale, La Gorgendière, Qué., 10,542
lbs de lait, 401 lbs de gras.

Burnside Lovely Lady.—R. R. Ness &
Sons, Howick, Qué., 7,831 lbs de lait
à 4.33% ou 339 lbs de gras.

La Coop

Fournit

Se

BEURRE

Ainsi que la semaine
demande a été très a-
offre limitée des beur-
autre diminution dan-
beurre frais, comparée
cédente, notre marché
hausse de 5/8c à 3/4c la
gistrée dans les prix.

Lundi après-midi, le
numéro un pasteurisé
de 20c à 20 1/2c la livre.

FROMAGE

Le marché anglais a
tranquille, mais par co-
un peu plus active pe-
n'y a eu aucune diffi-
les prix au niveau de
dente.

CEUFS

Ce marché s'est cor-
les œufs frais de quali-
très rares et recher-
d'obtenir de 3c à 6c la
que les prix obtenus
dente. Il y a cependant
gement pour les œufs
rieure qui sont un peu
et moins demandés.

VOLAILLES V

Quoique la demand
vivante, ait été tranq-
ont été moindres et av-
restreinte, nos prix ont

VOLAILLES A

La demande pour le
nés s'est continuée bon-
porte aucun change-
dans les prix. Pour ce
engraisés au lait, la v-
plus difficile, car les a-
dernière catégorie a été
bles que l'on s'y att-
fallu accepter une ré-
1c à 2c la livre pour en-
Actuellement, l'om-
avantage à s'approvi-
sélectionnés dont le pri-
moins élevé.

ANIMAUX V

ARRIVAGES à la
aujourd'h-
Bétail, 1784; veaux,
moutons, 2428.

BÉTAIL

Les expéditions on-
plus fortes que ce à q-
tensions et le gros des
de qualité inférieure.
sujets ont été fermes
sous pour les sujets d-
en conserve ainsi que p-
la demande pour ces
bonne. Les bouvillons
daient de 2c à 2 1/2c
laient de 3 1/2c à 4 1/4c la
pas de bouvillons de
Les bonnes vaches
2 1/4c à 2 1/2c, quelques
2 3/4c, et les moyennes
Les taureaux étaient
pour les communs ju-
les meilleurs. Les gén-
de bonne qualité se pa-
plupart des moyennes

PRIX de REMIS

CEUFS

A gros
A moyen
A poulettes
B
C

LARD

No 1, 90 à 140 lbs.
No 2, 140 à 175 lbs.
No 3, 175 à 225 lbs.

Veaux abattus en

Bon
Moyen
Commun

Agneaux

No 1, 35 à 45 lbs.
No 2, 30 à 35 lbs.
No 3, 25 à 30 lbs.

Nous ne recevons

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 6 au 13 novembre

BEURRE

Ainsi que la semaine précédente, la demande a été très active et avec une offre limitée des beurres d'herbes, une autre diminution dans les arrivages de beurre frais, comparée à la semaine précédente, notre marché a été ferme et une hausse de $\frac{1}{2}$ c à $\frac{3}{4}$ c la livre a été enregistrée dans les prix.

Lundi après-midi, le 12 courant, le numéro un pasteurisé était coté au gros de 20c à 20 $\frac{1}{4}$ c la livre.

FROMAGE

Le marché anglais a été un peu plus tranquille, mais par contre une demande un peu plus active pour fins locales, il n'y a eu aucune difficulté à maintenir les prix au niveau de la semaine précédente.

ŒUFS

Ce marché s'est continué très ferme; les œufs frais de qualité supérieure sont très rares et recherchés; il a été facile d'obtenir de 3c à 6c la douzaine de plus que les prix obtenus la semaine précédente. Il y a cependant eu peu de changement pour les œufs de catégorie inférieure qui sont un peu plus en abondance et moins demandés.

VOLAILLES VIVANTES

Quoique la demande pour la volaille vivante, ait été tranquille les arrivages ont été moindres et avec une offre plus restreinte, nos prix ont été maintenus.

VOLAILLES ABATTUES

La demande pour les sujets sélectionnés s'est continuée bonne et l'on ne rapporte aucun changement important dans les prix. Pour ce qui est des sujets engraisés au lait, la vente a été un peu plus difficile, car les arrivages de cette dernière catégorie a été plus considérables que l'on s'y attendait. Il nous a fallu accepter une réduction d'environ 1c à 2c la livre pour en trouver preneur. Actuellement, l'on trouve plutôt davantage à s'approvisionner de sujets sélectionnés dont le prix est de beaucoup moins élevé.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, aujourd'hui: Bétail, 1784; veaux, 1220; porcs, 1774; moutons, 2428.

BÉTAIL

Les expéditions ont été beaucoup plus fortes que ce à quoi nous nous attendions et le gros des sujets offerts était de qualité inférieure. Les prix pour ces sujets ont été fermes soit de 1 sou à 2 sous pour les sujets destinés à la mise en conserve ainsi que pour les réacteurs; la demande pour ces derniers est assez bonne. Les bouvillons communs se vendaient de 2c à 2 $\frac{1}{2}$ c et les moyens allaient de 3 $\frac{1}{2}$ c à 4 $\frac{1}{2}$ c la livre; il n'y avait pas de bouvillons de bonne qualité. Les bonnes vaches rapportaient de 2 $\frac{1}{2}$ c à 2 $\frac{3}{4}$ c, quelques-unes de choix à 2 $\frac{3}{4}$ c, et les moyennes de 1 $\frac{3}{4}$ c à 2 $\frac{1}{4}$ c. Les taureaux étaient fermes de 1 $\frac{1}{2}$ c pour les communs jusqu'à 2 $\frac{1}{2}$ c pour les meilleurs. Les génisses et les taures de bonne qualité se payaient 3 $\frac{1}{4}$ c et la plupart des moyennes de 2 $\frac{1}{2}$ c à 3c.

Nous nous attendons à des arrivages plus faibles et de ce fait il se pourrait que les prix remontent; la température plus froide serait aussi de nature à aider à l'amélioration de ce marché.

VEAUX

Les veaux de lait se sont maintenus fermes au prix de la semaine dernière. Les sujets de choix se payaient de 6 $\frac{1}{2}$ c à 7c; les bons de 5c à 6c et les communs de 4c à 4 $\frac{1}{2}$ c la livre. La demande semble devoir se maintenir et même à quelque chance de s'améliorer au cours des quelques semaines à venir. Les faibles expéditions de veaux de champs ont porté les prix à un quart de sou la livre de plus. Les ventes se faisaient de 2 $\frac{1}{4}$ c à 2 $\frac{3}{4}$ c, avec la majorité des ventes à 2 $\frac{1}{2}$ c la livre.

MOUTONS-AGNEAUX

Les ventes faites à l'ouverture du marché se faisaient de 6 $\frac{1}{2}$ c à 6 $\frac{3}{4}$ c pour les sujets de bonne qualité, mais plus tard les prix se firent de moins en moins fermes et les bons agneaux ne rapportaient plus que 6 $\frac{1}{2}$ c la livre. Nous nous attendons à ce que les prix puissent se maintenir fermes, quoique la qualité moyenne des expéditions soit inférieure à ce qu'elle a été au cours de l'automne. Les agneaux non castrés et les sujets communs devaient subir une coupe de deux sous la livre, tandis que les sujets pesant plus que 100 livres en subissaient une de un sou la livre. Il y a possibilité de voir les prix monter quelque peu pour les agneaux de vraie bonne qualité. La demande pour les moutons était assez bonne et les ventes se faisaient de 1 $\frac{1}{2}$ c à 3c la livre.

PORCS

Les conditions sur le marché du porc continuent à ne pas être des plus brillantes et la baisse de ces dernières semaines s'est encore accentuée quoique moins qu'il y a huit jours. Les acheteurs se montraient assez anxieux d'avoir des porcs, mais il a été impossible de les amener à payer plus que \$7.65 pour les bacons. Ce prix représente une amélioration sur la fin de la semaine dernière alors que tout portait à croire que le prix d'aujourd'hui ne serait que de 7 $\frac{1}{2}$ c, mais il est très difficile dans le moment de dire dans quel sens pourrait s'effectuer une réaction si elle devait avoir lieu. Notre marché local semble être trop élevé si l'on tient compte des autres marchés canadiens, mais nous avons confiance que le niveau actuel n'ait pas à souffrir de ce fait. Le grand facteur du moment en ce qui concerne le prix de nos porcs est indubitablement le marché anglais, et tant que ce dernier sera instable nous ne pouvons nous attendre à ce que le nôtre puisse se fixer définitivement. Les coupes ordinaires étaient en vigueur. Les truies se vendaient assez bien de 5 $\frac{1}{2}$ c à 6c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec:—Marché stable aux prix actuels.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec:—Marché faible; demande limitée; les prix ont fléchi d'environ $\frac{1}{4}$ c à $\frac{3}{4}$ c la livre.

Riche et agréable en saveur

THE "SALADA"

'Frais des plantations'

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 10 NOVEMBRE 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT 6 LE NOV. 1934 INCLUSIVEMENT.

BEURRE FRAIS	FROMAGE
No 1 pasteurisé..... 13c	Blanc..... 9 $\frac{1}{2}$ c
No 1 non pasteurisé..... 13 $\frac{1}{2}$ c	No 2..... 8 $\frac{1}{2}$ c
No 2..... 13c	

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emballage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

A..... 15c	la lb.
B..... 12c	"
C..... 10c	"
Coqs..... 8c	"

POULETS VIVANTS

A—5 $\frac{1}{2}$ lbs et plus..... 16c	la lb.
B—4 $\frac{1}{2}$ lbs à 5 $\frac{1}{2}$ lbs..... 13c	"
C—3 $\frac{1}{2}$ lbs à 4 $\frac{1}{2}$ lbs..... 10c	"

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs

ŒUFS

A—gros..... 45c	Doz.
A—moyens..... 45c	"
A—Poulettes..... 36c	"
B..... 28c	"
C..... 21c	"

POURCES VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs

POURCES ABATTUS

No 1..... 11c	la lb.
No 2..... 10c	"
No 3..... 8c	"

VEAUX ABATTUS

Bon..... 10c	la lb.
Moyen..... 9c	"
Commun..... 8c	"

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 12 Nov. 1934.

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

Porcs

Porc à bacon (Select).....	180 à 220 lbs.	\$7.65
----------------------------	----------------	--------

Prime de \$1.00

Porc à bacon.....	180 à 230 lbs.	\$7.65
-------------------	----------------	--------

Porc à boucherie.....	160 à 240 lbs.	\$7.15
-----------------------	----------------	--------

Porcs légers et à engrais.....	120 à 160 lbs.	\$7.15
--------------------------------	----------------	--------

Porcs lourds.....	240 à 270 lbs.	\$7.15
-------------------	----------------	--------

Extra lourds.....	270 lbs ou plus	\$6.65
-------------------	-----------------	--------

Truies.....	\$5.00 à \$6.00	
-------------	-----------------	--

Vaches

Choix.....	2 $\frac{1}{2}$ c à 2 $\frac{3}{4}$ c lb
Bonne.....	2 $\frac{1}{4}$ c à 2 $\frac{1}{2}$ c "
Moyenne.....	2c à 2 $\frac{1}{4}$ c "
Commune.....	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c "
Très commune.....	1c "

Veaux de lait

Choix.....	6c à 7c lb.
Bon.....	5c à 6 $\frac{1}{2}$ c "
Moyen.....	4 $\frac{1}{2}$ c à 5 $\frac{1}{2}$ c "
Commun.....	3c à 4 $\frac{1}{2}$ c "

Veaux de champs

Bon.....	2 $\frac{1}{2}$ c à 2 $\frac{3}{4}$ c lb.
Commun.....	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c "

Agneaux

Bon.....	6 $\frac{1}{2}$ c à 6 $\frac{3}{4}$ c lb.
Commun.....	4 $\frac{1}{2}$ c à 4 $\frac{3}{4}$ c "
Pesants.....	5 $\frac{1}{2}$ c à 5 $\frac{3}{4}$ c "

Moutons

Bon.....	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c lb.
Commun.....	1 $\frac{1}{2}$ c à 2c "

Bouvillons

Choix.....	4c à 4 $\frac{1}{2}$ c lb.
Bon.....	3 $\frac{1}{2}$ c à 4c "
Moyen.....	3c à 3 $\frac{1}{2}$ c "
Commun.....	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c "
Commun (légers).....	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c "

Taures

2 $\frac{1}{2}$ c à 3c	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c
2 $\frac{1}{4}$ c à 2 $\frac{1}{2}$ c	1 $\frac{1}{2}$ c à 2c
2c à 2 $\frac{1}{4}$ c	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c
1 $\frac{1}{2}$ c à 2c	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c
1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c

Beurre

34

PEAUX VERTES

maison OVIDE GODIN
Grant, Québec.

Les sont F.O.B. Québec et
bien enlevées. Peaux avec
chênes sans sel payées sui-

ifs salées .04 $\frac{1}{2}$ c la lb.
ifs fraîches .04 $\frac{1}{2}$ c la lb.

2 lbs chaque peau.
ns toutes les peaux de 52
des peaux de 50 lbs ne-

ux engraisés, enlevées par
à la pièce .50c chaque.

Deacons de campagne à
veaux de bonne qualité
et queue, .15c de moins.
non lavée à vendre .17c
Québec.

Peaux de novembre .30c
du 12 au 24 novembre

maison ou
asse-cour

S ALIMENTAIRES

1.25
1.30
1.50
1.90
1.60
1.45
1.90
2.70
2.75
1.40
2.50
3.20
2.05
2.30
16.00
11.00
2.65
3.75

0 lbs).
sac coton..... \$5.50
1..... 5.20
2..... 5.10
3..... 5.00

ades):
gals, le gal..... \$.58
le sac..... \$1.40
e 140 lbs..... .95

s..... \$2.

LARD SALÉ

(200 lbs au baril)..... \$37.00
(200 lbs au baril)..... 36.00
(200 lbs au baril)..... 35.00
(200 lbs au baril)..... 33.00

(200 lbs au baril)..... \$33.00
et Cut, gras et maigre. 28.00

Huntingdon, Qué., 8,352
à 4.51% ou 377 lbs de gras.

SE 2 ANS—305 jours
Mabel.—Ferme-Ecole Pro-
a Gorgendière, Qué., 10,542
401 lbs de gras.

ely Lady.—R. R. Nèss &
rick, Qué., 7,831 lbs de lait
u 339 lbs de gras.

PRIX

16 nov. 13 nov.
1933 1924

20 $\frac{3}{8}$ 33 $\frac{1}{2}$
9 17
8 $\frac{5}{8}$ 17
45 59
5 $\frac{1}{2}$ 10
4 $\frac{1}{4}$ 5 $\frac{1}{2}$
5 $\frac{1}{4}$ 10 $\frac{1}{4}$
6.25 10.50
23 30

0 lbs).
sac coton..... \$5.50
1..... 5.20
2..... 5.10
3..... 5.00

ades):
gals, le gal..... \$.58
le sac..... \$1.40
e 140 lbs..... .95

s..... \$2.

LARD SALÉ

(200 lbs au baril)..... \$37.00
(200 lbs au baril)..... 36.00
(200 lbs au baril)..... 35.00
(200 lbs au baril)..... 33.00

(200 lbs au baril)..... \$33.00
et Cut, gras et maigre. 28.00

Huntingdon, Qué., 8,352
à 4.51% ou 377 lbs de gras.

SE 2 ANS—305 jours
Mabel.—Ferme-Ecole Pro-
a Gorgendière, Qué., 10,542
401 lbs de gras.

ely Lady.—R. R. Nèss &
rick, Qué., 7,831 lbs de lait
u 339 lbs de gras.

PRIX

16 nov. 13 nov.
1933 1924

20 $\frac{3}{8}$ 33 $\frac{1}{2}$
9 17
8 $\frac{5}{8}$ 17
45 59
5 $\frac{1}{2}$ 10
4 $\frac{1}{4}$ 5 $\frac{1}{2}$
5 $\frac{1}{4}$ 10 $\frac{1}{4}$
6.25 10.50
23 30

0 lbs).
sac coton..... \$5.50
1..... 5.20
2..... 5.10
3..... 5.00

ades):
gals, le gal..... \$.58
le sac..... \$1.40
e 140 lbs..... .95

s..... \$2.

LARD SALÉ

(200 lbs au baril)..... \$37.00
(200 lbs au baril)..... 36.00
(200 lbs au baril)..... 35.00
(200 lbs au baril)..... 33.00

(200 lbs au baril)..... \$33.00
et Cut, gras et maigre. 28.00

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

ŒUFS

A gros.....	46c doz.
A moyen.....	44c "
A poulettes.....	38c "
B.....	25c "
C.....	20c "

LARD

No 1, 90 à 140 lbs.....	11c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.....	10 $\frac{1}{2}$ c "
No 3, 175 à 225 lbs.....	10c "

Veaux abattus engraisés au lait	
Bon.....	11c la lb.
Moyen.....	10c "
Commun.....	8c "

Agneaux abattus	
No 1, 35 à 45 lbs.....	10c la lb.
No 2, 30 à 35 lbs.....	9c "
No 3, 25 à 30 lbs.....	8c "

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.
Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

POULETS ABATTUS

Sélectionnés	
A.....	18c la lb.
B.....	15c "
C.....	10c "
D.....	8c "

POULES ABATTUES

Sélectionnées	
A.....	12c la lb.
B.....	10c "
C.....	8c "
D.....	6c "

MOUTONS ABATTUS

No 1.....	6c la lb.
No 2.....	5c la lb.
No 3.....	4c la lb.

Au pays des bons laboureurs

Concours à St-Augustin des Deux-Montagnes.—Les vainqueurs du 23 octobre.—Bon sang ne sait mentir.—Nombreux donateurs de Prix.

Le cercle agricole de St-Augustin des Deux-Montagnes, respectueux de ses traditions, a organisé encore cette année un concours de labour, tenu le 23 octobre par une ravissante belle journée d'automne.

Les concurrents se sont alignés très nombreux dans chacune des diverses classes ouvertes.

Tout à côté des champions laboureurs que cette paroisse a fournis alors qu'il était de mode de grouper nos plus habiles cultivateurs dans un concours provincial de labour, il y avait à l'œuvre une belle phalange de jeunes agriculteurs robustes se préparant aux luttes de demain, imbus d'un véritable amour de la profession agricole et du laboureur lui-même, décidés, cela se voyait à leur adresse remarquable à manier la charrue, à conserver à ce coin de notre province la belle réputation que lui ont gagnée les vétérans du bon labour dans cet art délicat de faire un bon guéret. L'ardeur aussi bien que l'application de cette jeunesse bouillante d'activité est un gage assuré de succès des concours futurs.

Les concurrents ont été stimulés par la présence de nombreux spectateurs et un nombre considérable de prix de valeur dus aux généreux amis des laboureurs dont les noms suivent:

M. l'abbé Bélanger, curé de St-Augustin, M. Odilon Théoret, maire, L'hon. Art. Sauvé, Ministre des Postes, M. Jean-Paul Sauvé, M.P.P., M. Boniface Labonté, médecin, M. Jean Rochon, optométriste et professeur à l'Université de Montréal, M. Norman White, apiculteur, M. Mathias St-Jacques, M. Hyacinthe Fortier, M. Albert Paie-ment, M. Arthur Rochon, Mlle Bernadette St-Jacques, Mlle Églantine Meloché, M. Ladislav Charbonneau, M. Edouard Castonguay, M. Josaphat Chaurrette, M. Armand Godin, M. Emon Castonguay, M. Frédéric Gauthier, boucher, M. Michel Normandin, agent, M. Omer Giroux, marchand, M. Ernest Chaurrette, M. Wilfrid Paquette, M. Ernest Rochon, marchand, M. Albert Giroux, boucher, M. Ubald L'Allier, boulanger, M. Emile Rochon, M. Philippe Giroux, la Brasserie Molson, la brasserie Dow, la brasserie Dawes, la maison Daoust Lalonde de Montréal, la maison Dufresne de Montréal, la maison Duchesneau de Montréal, la maison Plourde de Montréal, la maison Ramsay de Montréal, M. J.-A. Parenteau, agronome régional, M. Gérard Tremblay, agronome du comté, M. Liguori Lacombe, avocat, ex.M.P., M. Narcisse Forest, notaire, M. J. Héroux, notaire, M. Sévère Landry, boucher, M. Alexandre Marcotte, M. Wilfrid Hamelin, boucher, M. François Cousineau, M. Paul Galand, distributeur de gazoline, M. Arthur Pressault, boulanger, Montréal, Hunt Club, le garage Longtin, le garage Lamarche, garage Brunelle, garage Hétu, M. J.-A. Brunet, gérant Banque Provinciale, M. Emile Bélisle, M. J. Flynn, dentiste, M. James Hamilton, marchand, M. Maxime Bélanger, M. Adolphe Bélanger, M. Joseph Lauzé, hôtelier, M. Adélard Tail-lefer, restaurateur, M. Gustave Labelle, M. V. M. Léon Robert, forgeron, M. Chs-Henri Lalonde, avocat, Aviseur-légal, M. C.-M. Aimé Légault, Montréal, M. Oscar Lanthier, Montréal, M. Uric St-Amant, Montréal, M. Arthur Picard, Montréal, M. Romuald Lalonde, Montréal, M. Henri Lauzon, Montréal, M. J.-Edouard Cloutier, Ste-Rose, M. Chs-Ed. Léonard, Ste-Monique.

Les juges du concours étaient MM. Albert Laframboise, de Ste-Scholastique, Angus Judd, de Ste-Eustache, Joseph Charbonneau, de St-Benoit qui ont fait le classement suivant:

Classe des Médailles, Charrue écossaise.—1.—Joseph Desjardins; 2.—Georges Renaud.

Classe Supérieure, Charrue écossaise.—1.—Philippe Gratton; 2.—Hector Gauthier; 3.—J.-Paul Renaud; 4.—Laurent Gratton; 5.—Gaston Renaud.

Première Classe, Charrue de bois labou-reurs de 20 ans et au-dessus.—1.—Edgar Sullivan; 2.—Gustave Filion; 3.—Arsenius Fortier; 4.—Joseph Des-loges; 5.—Lucien Meilleur; 6.—Wil-brod Wilsey.

Deuxième classe, Charrue de bois, labou-reurs au-dessous de 20 ans.—1.—Gérard Gratton; 2.—Maurice Paie-

ment; 3.—Bernard Ouellette; 4.—Gérald Filion; 5.—Chs-Aug. Meil-leur.

Prix Spéciaux.—Joseph Desjardins, Georges Renaud; J.-Paul Renaud; Philippe Gratton; Hector Gauthier; Gustave Filion; Edgar Sullivan, Gé-rard Gratton.

Après la proclamation des vainqueurs du jour faite par le Secrétaire du Cercle, M. Edmond Renaud, Président du Cercle Agricole, ouvrit la série des dis-cours et présenta les orateurs.

Adressèrent la parole, M. Odilon Théoret, maire de la paroisse, M. Liguori Lacombe, avocat, ex.M.P.; M. J.-A. Parenteau, Agronome Régional, M. Jean Rochon, optométriste et profes-seur à l'Université de Montréal, M. Gérard Tremblay, agronome du comté, M. Chs-Henri Lalonde, avocat, aviseur-légal, M. C.-C.-M. Aimé Légault et autres.

Le bureau de direction du Cercle Agricole se compose comme suit: MM. Edmond Renaud, prés.; Joseph Desjar-dins, vice-prés.; Léopold Duquette, Antonin Desloges, Chs-Ed. Touchette, Michel Charbonneau, Hector Gauthier, directeurs.

J.-B. St-JACQUES,
Secrétaire-Trésorier.

ACTUALITE AVICOLE

La mite nordique des volailles

Un mélange d'une partie d'écaillés de naphthaline et de deux parties de vase-line, essayé dans les poulaillers du Col-lège Macdonald pour détruire la mite nordique des volailles, a donné de super-bes résultats. Toutes les mites sans exception ont été tuées, aussi bien sur les volailles que sur les juchoirs. Pour faciliter le mélange et l'application il faut broyer parfaitement la naphthaline et l'ajouter à la vaseline. Une petite quantité de ce mélange a été appliquée sur les volailles autour de la queue, là où les mites se rassemblent invariable-ment. Les juchoirs ont été traités égale-ment, mais dans ce dernier cas il n'a pas été placé de mélange sur les volailles. L'essai a été répété à plusieurs reprises et a toujours donné le même résultat satisfaisant.

Des proportions égales de dichlorure et de vaseline ont donné également de bons résultats. Le dichlorure a deux points faibles cependant qui le rendent inférieur à la naphthaline; il coûte plus cher et a une tendance à liquéfier la vaseline, ce qui rend l'application du mélange plus difficile. On s'est servi pendant quelques temps de Sulfate de nicotine sur les perchoirs pour détruire la mite, mais les essais comparatifs qui ont été faits au laboratoire indiquent que cet ingrédient a une action plus lente que la naphthaline ou le dichlorure et qu'il coûte cher lorsque l'étendue à traiter est considérable.—Revue agro-nomique.



PROTÈGENT
DES FROIDS
MORDANTS

TEMPÉRATURES BASSES — vents glacés en tourbillons — ceux-ci ont peu d'importance lorsque vous portez les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Car voici des sous-vêtements faits spécialement pour les froids mordants — sous-vêtements dont l'envers molletonné empêche au froid de pénétrer, retient la chaleur à l'intérieur, protège votre santé et vous assure le bien-être pendant toute la saison.

Penmans

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN
SERVICE D'IMPRESSIONS

DES MIEUX OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter
tous genres d'impressions
tels que:

Brochures—Rapports—Factures
Catalogues—En-têtes de Lettres
Circulaires—Enveloppes—Fac-
tures.—Etc.—Etc.—

GENS DE LA CAMPAGNE ET DU DISTRICT

FAITES IMPRIMER

au

"SOLEIL"

Nos prix sont bas!
Demandez nos cotations

LE SOLEIL LTEE

(Département de L'Imprimerie)

Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonne-
ment au "BULLETIN DE LA FERME".

REÇU LE _____ Nom _____
27 SEP. 1976 R.R. No _____
NOUVEAU Bureau de poste _____
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Comté _____ Province _____
DU QUÉBEC

Faites une croix dans le petit
carré selon que vous êtes an-
cien ou nouveau lecteur.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année
courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

S

COOPÉRAT
INDUSTRIE

PARAIT TO
LES JEUD

VOLUME XXII,

Enrich

Ex

Le pr
Le sec

Vous o
journal

LE